N° 6 Octobre 1949



LE MOUVEMENT SYNDICAL MONDIAL

REVUE MENSUELLE d'INFORMATION et de DOCUMENTATION DE LA

FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE

Le Congrès souligne que le combat de la classe ouvrière mondiale pour la Paix, la liberté et les droits démocratiques des peuples, pour l'amélioration de la situation économique et sociale des travailleurs, est un et indivisible. Plus vite les peuples coloniaux seront libres, plus vite les travailleurs des pays impérialistes seront libérés de l'écrasant fardeau des budgets de guerre.

(Résolution du 2e Congrès Syndical Mondial)

SOMMAIRE

Le Mouvement Syndical Mondial
Revue Mensuelle d'Information
et de Documentation de la
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE
1, rue Vernet, Paris (8e)

●

Abonnements :

1 an .... **500 fr.**
6 mois .... **275 fr.**
Prix de l'exemplaire .... **50 fr.**
ou son équivalence dans la monnaie
de votre pays

AGENDA DE LA F.S.M.

Bureau Executif

11 au 14 novembre 1949, à Pékin (Chine).. *Réunion du Bureau Exécutif de la F. S. M.*

Conférence Syndicale des Pays d'Asie et d'Australasie

16 novembre 1949, à Pékin (Chine) .... *Ouverture de la Conférence Syndicale des Pays d'Asie et d'Australasie.*

Conférences Constitutives des Unions Internationales des Syndicats

27 au 29 octobre 1949, à Berlin (Allemagne) *Travailleurs des P.T.T. et de la Radio.*

3 au 5 novembre 1949, à Sofia (Bulgarie) *Travailleurs de l'Alimentation.*

10 au 12 décembre 1949, à Bucarest (Roumanie) .... *Travailleurs des Transports.*

15 au 17 décembre 1949, à Varsovie (Pologne) .... *Travailleurs Agricoles et Forestiers.*

TABLE DES MATIÈRES

Editorial

Une Conférence déjà Chargée d'Histoire

Le 16 novembre 1949 s'ouvrira solennellement à Pékin, la Conférence Syndicale des Pays d'Asie et d'Australasie.

Nous pourrions dire, avec beaucoup de travailleurs de ces pays : « Enfin cette Conférence va avoir lieu ! ». Car cette Conférence, avant même qu'elle ne se mette au travail, a déjà une histoire. L'histoire de sa préparation, puis de ses ajournements successifs, devrait être connue dans ses moindres détails par les millions et millions de travailleurs, hommes et femmes, intéressés par la décision du premier Congrès de la F.S.M. en octobre 1945 sur ce sujet.

En effet, dans la liste des résolutions de la Commission du Règlement du Congrès de la F.S.M. prises en considération par l'Assemblée plénière du Congrès et soumises au Bureau Exécutif, la 8e Résolution s'exprime ainsi :

> « *La Conférence note avec plaisir que les pays asiatiques connaissent un progrès rapide au point de vue technologique.*
>
> « *Toutefois, la Conférence ne trouve pas que les conditions sociales dans ces pays soient en rapport avec les demandes matérielles et spirituelles du peuple et spécialement des travailleurs.*
>
> « *En conséquence, la Conférence croit nécessaire la réunion d'une Conférence des Syndicats asiatiques, ayant pour objet de rechercher les conditions satisfaisantes aux besoins des travailleurs, à l'éveil du progrès technologique observé.*
>
> « *Le Congrès est d'avis que l'Inde soit le théâtre de cette Conférence.* »

Aucune voix ne s'éleva dans le Congrès, ni au Bureau Exécutif, pour s'opposer à ce texte. Sa publication donna lieu dans les pays d'Asie à de nombreuses manifestations de joie parmi les travailleurs de toutes professions. Chacun d'eux, en prenant connaissance de l'initiative du Congrès de la F.S.M., eut le sentiment que des moyens nouveaux leur seraient offerts par la Conférence pour se dégager des servitudes sociales qu'un lourd système colonial rendait de plus en plus insupportables. Mieux que n'importe lequel des congressistes de Paris, les travailleurs des pays asiatiques savaient que leurs conditions sociales « *n'étaient pas en rapport avec les demandes matérielles et spirituelles du peuple et spécialement des travailleurs* ».

Une Conférence syndicale spécialement convoquée « *pour rechercher les conditions satisfaisantes aux besoins des travailleurs* » et se fixant au surplus comme objectif celui d'accélérer « *le progrès technologique observé* » devait être par elle-même, simplement par ce qu'elle représenterait, et aussi par ses propres travaux et décisions, une force impulsive pour tout ce qui tend vers le progrès social et le bien-être de l'humain.

La F.S.M., à sa naissance, allait convoquer une telle Conférence. Jamais, une entreprise d'une pareille envergure n'avait été tentée, dans un tel climat d'espérances populaires et de fraternelle confiance entre les travailleurs. La solidarité internationale prenait corps, se revêtait d'un sens concret pour des masses immenses d'êtres humains. L'entr'aide syndicale, à l'échelon mondial, pour les travailleurs asiatiques se démontrait par ce point de départ : convocation de « LEUR » Conférence syndicale internationale par la Fédération Mondiale.

Les messages affluèrent aussitôt au siège de notre Organisation. Les ordres du jour adoptés par des assemblées se succédant d'un pays à l'autre, parvinrent du continent asiatique jusqu'à notre Secrétariat. Des bras s'ouvraient et se tendaient vers la F.S.M....

Hélas, bien que dans notre statut constitutif que nous venions d'adopter il ait été précisé que notre Fédération *agirait* pour garantir le maximum d'entr'aide envers tous les travailleurs, sans distinction de race, de nationalité, de religion ou de couleur, quelques dirigeants syndicaux haut placés dans les organes directeurs de la F.S.M. eurent comme préoccupation d'empêcher l'application de la 8e résolution du Congrès Syndical Mondial de Paris.

Le IIe Congrès de la F.S.M. de Milan a mis au net la lourde responsabilité des dirigeants du T.U.C. britannique, du C.I.O. américain et de la Centrale Syndicale hollandaise (N.V.V.) dans le sabotage systématique de la Conférence Syndicale des Pays d'Asie et d'Australasie.

D'un bout à l'autre d'un immense continent, les peuples qui se sont libérés de l'exploitation capitaliste entreprennent la lutte pour l'élévation de leur niveau culturel aussi bien que de leur niveau de vie matérielle. Les Syndicats y prennent une part particulièrement active. — Sur la photo du haut, des travailleurs de la Chine libérée étudient dans un cours du soir institué par leur organisation syndicale. — Ci-contre : Elèves d'une école de perfectionnement appartenant au Conseil Central des Syndicats Hongrois, et située au centre d'un beau parc, aux environs de Budapest.



Ces gens, d'ailleurs, s'en font une gloire. Certes chacun est libre de cultiver et d'entretenir sa fierté dans la plus indélicate des attitudes : le manquement à la parole donnée et la violation des engagements pris. Ce fut et cela reste le cas des personnages sus-visés. Mais pour l'honneur de la F.S.M. il s'est trouvé une majorité en ses Bureau et Comité Exécutifs pour démontrer aux travailleurs des pays asiatiques que l'engagement pris envers eux par la F.S.M. serait tenu.

Nous regrettons vivement le retard pour la convocation de la Conférence, mais celle-ci, le 16 novembre, siégera dans un des plus beaux Palais de Pékin, que le peuple chinois contemple maintenant comme son bien propre.

Si donc la Conférence du 16 novembre a déjà une histoire, c'est bien une revanche de l'Histoire que d'offrir à cette Conférence le cadre qui sera le sien dans un pays où le Peuple victorieux a jeté un défi à tout ce qui est obscurantisme et exploitation de l'homme par l'homme.

La Conférence du 16 novembre 1949 est marquée de l'empreinte de ses propres difficultés, qui au cours des années 1945-46-47-48 ont empêché qu'elle soit. Elle a aussi, avant son ouverture, l'empreinte que lui donne la ténacité de ceux qui l'ont voulue ; mais aussi et surtout la lumière dont l'inondent les succès de ceux qui l'accueillent et les espérances de ceux dont la vie a pris un sens et un cours nouveaux dans ces dernières années.

Avec la Conférence Syndicale des Pays d'Asie et d'Australasie, s'ouvre une ère nouvelle pour le Mouvement syndical propre à chacun de ces pays. C'est également un nouveau bond en avant qu'accomplit notre F.S.M. et avec elle la classe ouvrière internationale.

Louis SAILLANT.

Projet d'Ordre du Jour du Bureau Exécutif de la Fédération Syndicale Mondiale

PEKIN (11-14 novembre 1949).

I. — Rapport sur l'application des décisions et résolutions du II[e] Congrès.

II. — Rapport sur la Journée Internationale du 2 octobre pour la Paix.

III. — Rapport sur les Départements Professionnels.

IV. — Rapport sur l'action de la F.S.M. au Conseil Economique et Social et plan d'action future au sein de l'O.N.U. et des Organisations Internationales spécialisées.

V. — Création des Bureaux de Liaison en Asie et en Afrique. Leurs fonctions et leur programme d'activité.

VI. — Conférence Syndicale Asiatique et des pays d'Australasie.

VII. — Questions diverses.

Premiers Succès de la F.S.M. Sur la Défense et la Garantie des Libertés et Droits Syndicaux

L'U.R.S.S. défend à l'O.N.U. les droits de tous les travailleurs

par Giuseppe DI VITTORIO

Président de la F.S.M.

La question du respect effectif des droits syndicaux des travailleurs a toujours été une question d'un intérêt social de premier plan, depuis que le capitalisme s'est consolidé et que le mouvement ouvrier moderne est né.

Ceci se comprend facilement, si l'on considère que l'exercice libre et effectif des droits syndicaux et de l'action syndicale par les travailleurs constitue la base fondamentale de tout ordre démocratique et le moyen le plus direct et efficace dont les travailleurs et leurs syndicats peuvent disposer pour organiser l'auto-défense collective de leurs propres intérêts communs et s'opposer avec succès à l'impitoyable exploitation du patronat et plus spécialement des grands trusts et des monopoles économiques.

Dans la situation actuelle du monde, cette même question prend une importance toute exceptionnelle. Aujourd'hui, en fait, l'impérialisme dominant cherche à alléger sa part de la crise économique imminente par l'aggravation de l'exploitation des travailleurs — en abaissant encore plus leur niveau de vie déjà bas — et par une nouvelle guerre de rapine. Mais l'impérialisme sait très bien que ses objectifs néfastes ne peuvent se réaliser si les droits syndicaux ne sont pas détruits et la liberté démocratique des peuples aneantie. C'est pourquoi l'impérialisme américain qui a ouvertement pris la direction de la réaction mondiale — et la finance largement — a provoqué une vague de répression brutale contre les syndicats en Amérique Latine, en Asie et en Grèce, secondée activement par l'impérialisme anglais. Dans de nombreux pays de ces régions du monde, à l'initiative et grâce à l'aide financière des autorités américaines, les syndicats authentiques ont été déclarés illégaux et dispersés et leurs dirigeants ont été emprisonnés, déportés ou massacrés. A leur place, ont été créés de faux syndicats dirigés par les agents du gouvernement et des patrons. La Fédération Américaine du Travail, avec son armée de fonctionnaires corrompus envoyés dans tous les pays et d'agents aux ordres du Département d'Etat, seconde son gouvernement dans son œuvre réactionnaire à l'étranger aussi, elle reconnaît et cherche à donner corps aux syndicats fantoches créés pour les besoins de la réaction antiouvrière.

C'est pour ces mêmes fins louches que l'impérialisme américain et ses agents ont provoqué des scissions syndicales en France et en Italie, bien que leur résultat ait été la faillite que nous connaissons.

Dans cette situation, il est clair que la lutte pour la défense des libertés syndicales prend une exceptionnelle importance comme base essentielle de la lutte des travailleurs pour la défense de leur pain même, pour la conquête de meilleures conditions de vie, comme pour la défense de la paix et des libertés démocratiques. C'est pourquoi l'initiative prise depuis 1946 par la Fédération Syndicale Mondiale de soumettre la question d'une protection efficace des droits syndicaux des travailleurs de tous les pays à l'Organisation des Nations Unies a trouvé un large écho. Certains gouvernements qui se déclarent « démocratiques », bien qu'ils piétinent brutalement les droits démocratiques les plus élémentaires des travailleurs et de leurs syndicats, ont été rappelés au respect des principes de la Charte de l'O.N.U. et des promesses faites aux travailleurs et aux peuples au cours de la guerre pour la destruction du fascisme et du nazisme.

La F.S.M. a fait preuve d'une grande sensibilité dans la défense des intérêts des travailleurs et aussi d'une remarquable prévoyance en posant une question d'une importance aussi capitale à l'O.N.U. — devant son Conseil Economique et Social — démontrant ainsi sa volonté d'utiliser toutes les possibilités depuis celle, primordiale, de l'auto-défense directe des droits propres des masses travailleuses jusqu'à celle qu'offre un organisme d'une autorité internationale, l'O.N.U.

Depuis 1946, la F.S.M. s'est prévalue de la possibilité obtenue par elle de participer en tant qu'organisation non Gouvernementale aux travaux du Conseil Economique et Social de l'O.N.U. pour présenter à cet organisme un rapport documenté sur les violations et les atteintes aux droits syndicaux des travailleurs provenant de nombreux gouvernements qui sont membres de l'O.N.U. et ont souscrit à la fameuse Charte de San Francisco. Le rapport de la F.S.M. se terminait par une proposition précise : constitution d'une Commission Internationale de contrôle sur l'application effective des droits syndicaux des travailleurs de tous les pays, y compris les pays dépendants et coloniaux, commission dont feraient partie les représentants des organisations syndicales et qui serait pourvue des pouvoirs suffisants pour mettre fin à la violation de droits aussi fondamentaux et en garantir l'exercice effectif.

La documentation précise de la F.S.M. était si fondée et si incontestable que le Conseil Economique et Social dut la prendre en sérieuse considération bien que celle-ci mentionnât ouvertement des gouvernements qui piétinent avec un cynisme particulier les droits syndicaux, comme par exemple ceux de l'Inde, du Chili, de la Grèce, etc..., et ceci fut un premier succès de l'action entreprise par la F.S.M.

Le Conseil Economique et Social transmit la documentation de la F.S.M. à l'Organisation Internationale du Travail, pour examen et propositions ultérieurs.

L'O.I.T. qui fait suite à l'ancien Bureau International du Travail (B.I.T.), bien qu'il soit un organisme qui s'est véritablement spécialisé dans la proclamation de beaux principes qu'il n'a jamais tenté de réaliser, conclut son examen en déclarant « qu'il approuvait la création d'une commission d'enquête et de conciliation en matière de libertés syndicales afin d'assurer le contrôle de l'application de la liberté syndicale ».

Les Anglo-Américains sabotent les propositions concrètes de la délégation de l'U.R.S.S.

La question est revenue devant le Conseil Economique et Social et a été discutée par son Comité Social. Au stade actuel de la question et même selon la procédure volontairement compliquée et lente de ces organismes internationaux, il fallait passer sans plus à la nomination de la Commission et en déterminer les pouvoirs et les formes d'activité. Mais ceux qui, au sein du Conseil Economique et Social, représentent les fauteurs de réaction et de guerre, au nom — bien entendu — de la « démocratie » et de la « paix », ont travaillé à faire renvoyer la solution d'un problème que même l'O.I.T. reconnaissent comme important et urgent.

Néanmoins, la délégation soviétique, vivement appuyée par les délégués de la Biélorussie et de la Pologne, a présenté et défendu avec la plus grande fermeté des propositions concrètes susceptibles de garantir de façon efficace les droits syndicaux des travailleurs de tous les pays.

Le projet de résolution présenté par le camarade Arutinian, chef de la délégation soviétique au nom de l'U.R.S.S., accepte et fait siennes toutes les propositions soumises en leur temps par la F.S.M. Ainsi les représentants de l'U.R.S.S. se sont déjà fait les interprètes des exigences les plus immédiates de tous les travailleurs du monde sans exception.

La résolution soviétique constate tout d'abord que « dans un certain nombre de pays ont eu lieu et ont actuellement lieu des violations de droits syndicaux accompagnées d'atteintes caractérisées à la liberté d'organisation syndicale et à celle des militants syndicalistes ».

La résolution soviétique affirme donc qu' « il est nécessaire d'assurer dans tous les pays, y compris les colonies et les pays dépendants, l'application immédiate et effective des droits syndicaux qui sont des éléments d'une importance particulière en vue d'améliorer les conditions de vie économiques et sociales des travailleurs.

La résolution soviétique proposait de faire appel à tous les Etats pour « prendre d'urgence des mesures législatives qui garantissent les droits d'action des syndicats et pour établir un contrôle permanent de l'application des lois et des règlements en la matière », ainsi que pour « créer au sein du Conseil Economique et Social une commission chargée de protéger les droits syndicaux ».

En ce qui concerne la composition de la commission, la résolution soviétique proposait que, outre les membres du Conseil Economique et Social et de l'O.I.T., des représentants de la F.S.M., de la Confédération des Travailleurs de l'Amérique Latine et de la Confédération Internationale des Travailleurs Chrétiens en fassent partie. De plus, la résolution soviétique proposait que, lorsque les organisations syndicales d'un pays dénoncent des violations déterminées de droits syndicaux, les représentants de ces mêmes organisations soient appelés à faire partie de la commission de contrôle avec des droits égaux à ceux des autres membres de la Commission.

Nous sommes certains que les travailleurs de tous les pays et de tous les courants sont reconnaissants à l'U.R.S.S. et à ses représentants au Conseil Economique et Social d'avoir ainsi clairement et complètement donné suite à leurs exigences les plus urgentes et de les avoir défendues avec énergie et avec intelligence.

Les délégués des Etats-Unis d'Amérique et d'Angleterre, eurent à nouveau recours à des expédients, opposant à la résolution soviétique leur propre résolution commune, par laquelle — après des déclarations générales et hypocrites sur la nécessité de protéger les droits syndicaux — ils ont cherché à enterrer la question en la renvoyant encore une fois à l'O.I.T.

Naturellement, les représentants des satellites de l'impérialisme anglo-américain — dont beaucoup sont au pouvoir grâce à la volonté des trusts américains — s'empressèrent de se ranger derrière leurs patrons et en premier les représentants du Chili et de l'Inde dont les gouvernements en cette matière devraient être au banc des accusés. Mais celui qui prononça le discours le plus venimeux contre la résolution soviétique fut le social-démocrate Dehousse, délégué du gouvernement belge, lequel alla jusqu'à se déclarer « offensé » de la mention spéciale faite par les délégués soviétiques visant à étendre aussi aux colonies la protection des droits syndicaux.

Le « Socialiste » Dehousse déclara se présenter pour la défense des puissances coloniales.

La discussion au sein du Comité social — qui s'est poursuivie durant cinq séances au moins — a été très vive et a atteint à certains moments un niveau élevé et un intérêt extrême. Le camarade Fischer, dans une intervention calme et documentée faite au nom de la F.S.M., a déclaré que la résolution présentée par la délégation de l'U.R.S.S., ayant accueilli la proposition de la F.S.M., et suggérant des mesures concrètes visant à les réaliser immédiatement, correspondait aux exigences et à l'attente des travailleurs du monde entier.

Etant donné que seuls les délégués des gouvernements ont un droit de parole illimité au Conseil Economique et Social, la défense des droits syndicaux des travailleurs de tous les pays a été menée par le camarade Arutinian, chef de la délégation soviétique.

Ses deux principales interventions mériteraient d'être publiées intégralement.

Le camarade Gavrinik, délégué de la Biélorussie et la camarade Kormanowa déléguée de la Pologne, ont soutenu avec des discours appropriés la résolution soviétique. Ainsi, apparaît clairement que seuls les pays du socialisme et les pays de démocraties populaires nouvelles défendent à fond les intérêts des travailleurs tandis que tous les autres gouvernements déclarent bien avoir « à cœur » ces intérêts mais que toute leur action s'exerce dans un sens nettement contraire.

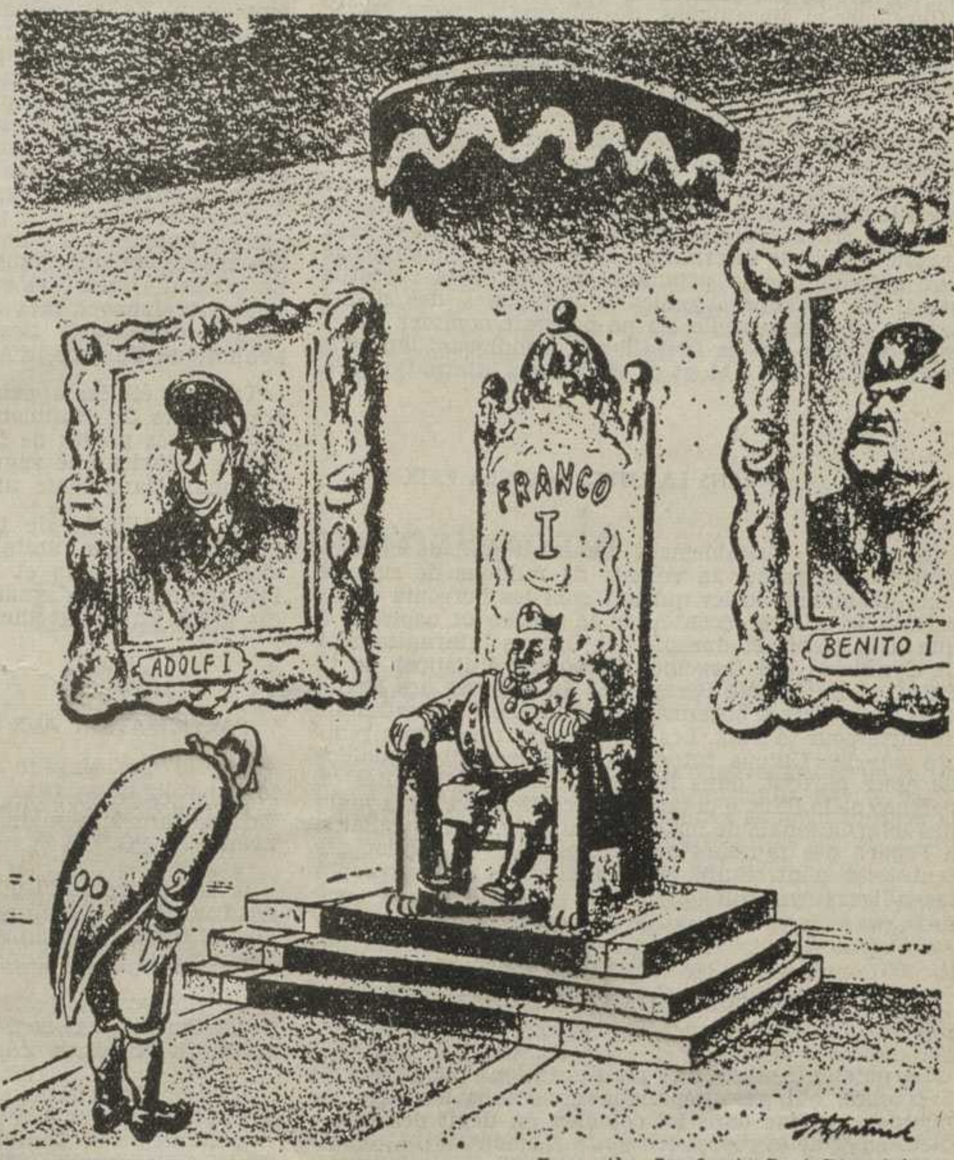
En fait, le résultat du vote au sein du Comité Social a été celui qu'on pouvait prévoir : trois voix en faveur de la résolution soviétique (U.R.S.S.-Biélorussie et Pologne), les 15 autres voix des gouvernements capitalistes : contre. La résolution anglo-américaine, toutefois, n'a pas réuni toutes les 15 voix des gouvernements capitalistes. Le délégué de la France, par exemple, M. de Lacharrière, s'est fixé sur sa propre motion, laquelle, bien que peu différente de l'anglo-américaine voulait représenter une tentative de conciliation et surtout une manifestation « d'indépendance ».

La question sera portée devant l'Assemblée plénière du Conseil Economique et Social, mais sans espoir d'un résultat différent. Ainsi, l'O.I.T. se trouvera à nouveau chargée d'une grave question avec l'intention tacite de l'enterrer.

Néanmoins, la F.S.M. continuera sa lutte dans les divers pays et exercera toutes les pressions possibles au sein du Conseil Economique et Social comme de l'O.I.T. elle-même pour atteindre un résultat positif.

La F.S.M. a eu le grand mérite de soumettre à l'O.N.U. une question nouvelle et du plus grand intérêt pour la classe ouvrière : celle de la constitution d'un droit international positif pour garantir la liberté syndicale des travailleurs grâce à un organisme permanent de contrôle. De cette façon, les travailleurs des pays les plus avancés pourraient apporter une aide concrète à leurs frères des pays socialement arriérés qui luttent dans des conditions extrêmement difficiles ; mais les travailleurs savent par expérience que les nouveaux droits ne s'obtiennent pas grâce à un cadeau venant d'en haut, ils se conquièrent par la lutte.

La F.S.M. appelle donc les travailleurs de tous les pays capitalistes dépendants et coloniaux à intensifier partout la lutte pour le respect effectif des droits syndicaux dans tous les pays en exerçant les pressions les plus efficaces sur leurs gouvernements respectifs pour que les demandes de la F.S.M. soient accueillies aussi par l'O.N.U. et réalisées dans tous les pays.



« Encore des Américains qui demandent audience, Caudillo. »

(Du **Saint-Louis Post-Dispatch**, Saint-Louis, U.S.A.)

—From the St. Louis Post-Dispatch.

Les Premiers Pas des Unions Internationales des Syndicats

Neuf mois se sont écoulés depuis la décision du Comité Exécutif de la F.S.M. de fonder les Départements professionnels.

Les Unions internationales suivantes existent et fonctionnent déjà : Union internationale des Syndicats de l'Enseignement; des Travailleurs du Textile et de l'Habillement; de l'Industrie du Cuir, de la Chaussure, de la Fourrure et des articles en cuir; des Industries Métallurgiques et Mécaniques; des Marins, Dockers, Mariniers, Pêcheurs et Travailleurs des ports; des Travailleurs du Bâtiment, du Bois et des Matériaux de Construction; des Mineurs.

Les Unions Internationales se sont conformées aux directives du deuxième Congrès Syndical Mondial : « Assurer la défense permanente des intérêts vitaux des travailleurs, la coopération fraternelle, l'aide mutuelle entre les travailleurs et leur solidarité de classe, sans aucune espèce de discrimination »; elles ont commencé leur activité par la popularisation de leurs objectifs parmi les branches syndicales nationales des divers pays. A l'heure actuelle, on ne pourrait nommer beaucoup de pays où les travailleurs syndiqués ignorent l'existence de la F.S.M. et de ses Unions internationales.

LES U. I. S. DANS LA LUTTE POUR LA PAIX

Organismes véritablement démocratiques de l'après-guerre, suscités par la volonté de millions de simples gens du monde entier qui ont subi les horreurs et les privations encore récentes de la guerre et aspirent à une paix stable et durable, les Unions internationales de Syndicats ont largement répondu à l'appel de la F.S.M. et du Comité Permanent du Congrès des Partisans de la Paix à organiser une journée internationale de lutte pour la Paix. Les appels aux travailleurs rédigés par les Unions internationales leur demandaient de créer partout, dans les entreprises, des comités de défense de la Paix, d'organiser la célébration de la journée internationale de lutte pour la Paix, d'être vigilants à l'égard des fauteurs de guerre et de se méfier des tentatives d'introduire la scission dans les rangs des travailleurs syndiqués.

TACHES CONCRETES ET IMMEDIATES

La puissante vague des manifestations populaires du 2 octobre, qui s'est répandue dans tous les pays du monde et même dans les colonies, en dépit des interdictions et de la répression gouvernementales, a témoigné du fait que ces appels ont été entendus et compris des larges masses de travailleurs. Les Unions internationales, contribuant à poser et à faire résoudre par les organisations démocratiques les problèmes de la lutte pour la paix et des justes revendications ouvrières, s'assignent les tâches concrètes se posant immédiatement dans leurs branches respectives. Par exemple, les tâches suivantes se posent à l'Union internationale syndicale de l'Enseignement : la défense des traitements du corps enseignant, la lutte pour la démocratisation de l'école, l'amélioration du sort des enfants victimes de la guerre, la participation du corps enseignant à la lutte pour la Paix.

Des tâches analogues se posent aux autres Unions. Les mouvements incessants de grève de 1949 entraînent dans des conflits économiques de longue durée avec les employeurs de larges masses de travailleurs des métiers les plus variés. Dans leurs appels à l'occasion des grèves, les Unions syndicales internationales expliquent les causes des conflits, dénoncent les responsables, montrent comment les employeurs avec l'aide de leurs agents, qui s'introduisent dans la classe ouvrière, s'efforcent de provoquer la scission syndicale, appellent les larges masses des travailleurs à la solidarité internationale active, au soutien moral et matériel des camarades en grève de leurs professions respectives. Tels ont été les appels de l'Union internationale des syndicats des marins et dockers à l'occasion de l'héroïque lutte de plusieurs mois des marins canadiens, suscitant de puissants mouvements de solidarité menés par les dockers de Londres, des marins et dockers d'Italie, de France, de Pologne, d'Australie et d'autres pays.

Tels ont été les appels de l'Union internationale des travailleurs du Bâtiment et du Bois à l'occasion des importantes grèves de Finlande qui ont bouleversé ce pays et suscité une vague de solidarité ouvrière internationale dans toute une série de pays européens.

Les travailleurs de tous pays se convainquent de plus en plus que l'unité et la solidarité internationales sont indispensables et que la fondation des Unions internationales de syndicats par branches de la F.S.M. est venue au bon moment.

PARTICIPATION AUX ORGANISMES DE L'O. N. U.

De larges perspectives s'ouvrent également devant ces Unions dans le domaine de la participation aux organismes de l'O.N.U.

Le secrétaire de l'Union internationale des Syndicats des Industries Métallurgiques et Mécaniques a participé aux séances du Comité de l'acier de la Commission Economique pour l'Europe de l'O.N.U.

On suppose que cette Union participera aux travaux de la Commission de l'Industrie Mécanique, ainsi qu'à celles du Fer et de l'Acier de l'O.I.T.

L'Union Internationale Syndicale de l'Enseignement a participé à l'examen des problèmes de l'enseignement des adultes aux Conférences de l'U.N.E.S.C.O. (Conférence d'Elseneur de 1949). La même Union élabore des propositions concrètes au sujet de l'éducation populaire dans les colonies et les territoires dépendants, de la démocratisation des écoles et une série d'autres problèmes; d'autre part, le secrétaire de l'Union est le représentant permanent de la F.S.M. aux conférences générales de l'U.N.E.S.C.O.

COORDINATION

La pressante nécessité d'instaurer des relations mutuelles précises, de coordonner l'action, l'information réciproque et l'échange des expériences entre les Unions internationales, qu'elles soient anciennes ou récentes, suggère d'organiser la convocation périodique des représentants des Unions internationales de Syndicats. On prévoit la convocation par la F.S.M. de la première de ces conférences pour le début de 1950.

Les travaux d'union des syndicats d'industries sur le plan international se poursuivent. Les délibérations d'une série de Comités préparatoires d'organisation, qui ont siégé l'été dernier, ont amené à la convocation de nouvelles conférences constitutives.

D'octobre à décembre auront lieu des conférences qui marqueront la fondation de l'Union internationale des Syndicats des Travailleurs des P.T.T. et de la Radio (à Berlin du 27 au 29 octobre); celle de l'Union internationale de l'Alimentation (à Sofia du 3 au 5 novembre); celle des Transports (à Bucarest du 10 au 12 décembre); celle des Travailleurs de l'Agriculture et des Forêts (à Varsovie du 15-17 décembre) (1).

La convocation du Comité Préparatoire d'Organisation des Syndicats de l'Industrie Chimique a été fixée au 12 novembre prochain. On prévoit l'organisation de l'Union Internationale des Syndicats des Industries Chimiques, qui englobera tous les travailleurs des industries chimiques et des résineux ainsi que des fibres de synthèse, des matières plastiques, du verre, de la vaisselle, du papier, etc.

La F.S.M. se propose de poursuivre l'intégration de nouvelles organisations syndicales de différents pays sur le plan professionnel, en travaillant à la constitution d'Unions Internationales de syndicats de :

— Fonctionnaires de l'Etat et des Municipalités, Employés de commerce et de bureau ;

— Travailleurs de la presse, Typographes, Lithographes, Graveurs et Relieurs ;

— Travailleurs des Beaux-Arts, du Théâtre, du cinéma, Peintres, Musiciens et autres professions libres.

Le nombre des Unions Internationales des Syndicats s'accroît rapidement. L'année 1949 entrera dans l'histoire du mouvement syndical international comme l'année décisive de la fondation des Unions par branches d'industries, longtemps sabotée par les politiciens du mouvement syndical anglo-américain, qui cherchaient à isoler la F.S.M. de ces Unions, et à empêcher le déploiement de l'activité syndicale dans ce domaine.

La période d'organisation des Unions Internationales touche à sa fin. Le temps approche de la réalisation journalière méticuleuse, difficile mais fructueuse, des décisions du 2e Congrès Syndical Mondial, selon lesquelles :

« Les Unions Internationales des Syndicats ont pour tâche de coordonner la lutte des organisations syndicales pour la satisfaction des revendications économiques et sociales des travailleurs, pour la défense des droits syndicaux ; pour renforcer les syndicats faibles ; pour fonder des syndicats là où ils n'existent pas encore ; pour élever le salaire réel et garantir le pouvoir d'achat ; pour la diminution des heures de travail ; pour la protection des travailleurs et de leurs familles en cas de chômage ; pour la garantie de congés annuels payés, de l'hygiène et de l'assurance-maladie dans le cadre d'assurances sociales complètes; pour l'adoption du principe : « A travail égal, salaire égal ».

(1) REMARQUE : La convocation de la Conférence des Syndicats des Travailleurs de l'Agriculture et des Forêts devait se faire à Bologne (Italie), mais pour une série de raisons techniques d'organisation, le Secrétariat de la F.S.M. a décidé de convoquer cette Conférence en Pologne.

Déclaration de l'Union Internationale des Marins et Dockers sur la fin de la Grève des Marins Canadiens

Après six mois d'un combat inégalé par sa durée, son ampleur, la diversité des moyens employés pour le briser, et les sacrifices consentis par les travailleurs, les marins canadiens reprennent le travail.

Pendant toute cette période, ils ont eu à faire face à la coalition monstrueuse des Armateurs et du Gouvernement canadien et des dirigeants scissionnistes du Congrès Canadien du Travail, de l'American Federation of Labor (A.F.L.) et de la Fédération Internationale des Transports (I.T.F.).

C'est le 1er avril 1949 qu'a commencé cette grève que les marins ont été obligés de faire pour défendre leurs salaires et leurs conditions de travail.

Depuis plusieurs mois avant cette date, la Canadian Seamen's Union (C.S.U.) essayait de prendre contact avec les armateurs pour engager des pourparlers, en vue du renouvellement et de l'amélioration de la convention collective signée en 1947, qui arrivait à expiration le 31 mars 1949. L'Armement Canadien, au contraire, pensait que le moment était venu d'engager le combat pour enlever aux marins les avantages qu'ils avaient arrachés au cours de la guerre, et depuis la fin de la guerre, en particulier : l'embauche par le canal du Syndicat, le paiement des heures supplémentaires et les 40 heures au port, ce qui équivaudrait en fait à une diminution de salaires de 25 $ par mois.

Ce sont les raisons pour lesquelles toutes les offres de discussion et de compromis se heurtèrent à un refus obstiné de la part des armateurs et que le gouvernement canadien n'acceptait de jouer son rôle de médiateur que pour appuyer les thèses des armateurs.

Dans le même temps, les dirigeants de l'A.F.L. ont invité les armateurs à cesser de signer des contrats avec la C.S.U., car autrement, ils ordonneraient le boycott des navires sous contrat avec cette organisation.

Des renseignements et documents recueillis, apparaît avec netteté la volonté des armateurs et du gouvernement canadien de briser la résistance ouvrière aux prétentions des armateurs et détruire la C.S.U. avec l'aide de l'A.F.L. et en particulier de la Seafarers' International Union (S.I.U.) à San Francisco et l'International Longshoremen Association (I.L.A.) de New-York.

Devant cette situation, il ne restait plus aux marins canadiens, à la date du 1er avril 1949, ou accepter les conditions de travail esclavagistes des armateurs, ou engager la lutte.

C'est la voie de la lutte qu'ils ont choisie.

Cette grève marque un tournant décisif dans les méthodes d'action des travailleurs de la mer et des ports.

Au Canada et dans tous les coins du monde, les marins de plus de 70 navires canadiens ont répondu à l'appel de la C.S.U. Les armateurs et leurs alliés de l'A.F.L. ont fait fonctionner dès le début leur dispositif d'attaque et, avec l'aide hypocrite du Gouvernement, s'employèrent à briser la magnifique grève et à détruire l'organisation qui la dirigeait.

Des équipes spéciales recrutées par l'A.F.L. ont fait régner la terreur dans les ports canadiens et ont assassiné les grévistes, comme à Halifax, où huit marins furent tués, des dizaines blessés par ces bandits de droit commun.

Les piquets de grève furent arrêtés et emprisonnés, les droits syndicaux les plus élémentaires furent bafoués comme à Saint-Jean, où la police a assommé les piquets de grève et ensuite les a arrêtés pour attroupement illégal.

Dans les ports étrangers, des mesures policières furent prises et des actions en justice intentées contre les équipages en grève. Elles échouèrent, comme à Rouen, ou en Hollande, grâce à la solidarité des marins et dockers de ces pays.

A Cuba, le Gouvernement a envoyé une vedette armée, qui a ouvert le feu contre un navire en grève, pour le faire évacuer par l'équipage. Ce dernier a été ensuite interné dans un camp.

Tous ces faits, tant au Canada que dans les pays étrangers, n'ont pu se faire qu'à l'instigation du gouvernement canadien, qui lui-même agissait sur ordre de Washington .

Pendant ce temps, les armateurs canadiens affrêtaient sans difficulté, dans diverses compagnies de différents pays : Norvège, Italie, Panama, etc., des navires pour remplacer ceux qui étaient immobilisés par la grève. Cela démontre bien la solidarité qui unit les armateurs du monde, quand il s'agit de la défense de leurs privilèges de classe.

Les dirigeants de la Fédération Internationale des Transports (I.T.F.) pour ne pas rester en arrière de leurs associés de l'A.F.L., condamnèrent la grève au lieu de la soutenir, comme c'était leur devoir, d'autant plus que la C.S.U. était une organisation adhérente à l'I.T.F.

Dans une circulaire datée du 20 juin 1949, ces étranges dirigeants prétendent que les marins n'ont pas été honnêtement informés des questions de la grève et ont été tenus ignorants des négociations engagées, car sinon ils n'auraient pas fait grève.

En vérité, cette circulaire préparait une trahison encore plus grande, à savoir l'exclusion de la C.S.U. des rangs de l'I.T.F., par la conférence de cette dernière, qui se tint à Rotterdam du 26 au 30 août 1949. Cette conférence fut convoquée précipitamment pour prendre les mesures qu'imposait la création de l'Union Internationale des Marins et Dockers les 15-18 juillet 1949 à Marseille.

L'exclusion de la C.S.U. et la reconnaissance par l'I.T.F. de la S.I.U. comme seule organisation représentative des marins du Canada indiquent bien quel genre de mesures ont été prises contre la F.S.M. et l'Union Internationale des marins et dockers.

En procédant ainsi, l'I.T.F. affirme son identité de vue avec les dirigeants de l'A.F.L. et avec les méthodes de provocation employées à l'égard des marins canadiens.

Ainsi, à travers le monde, l'unité de combat se réalise entre tous les ennemis des travailleurs quelle que soit l'étiquette dont ils se parent.

Dès le début de la grève, la F.S.M. a lancé l'appel à la solidarité ouvrière internationale. Elle a permis dans de nombreux pays de développer l'esprit de coopération internationale pour la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs de la mer et des ports.

L'absence, au déclenchement de la grève, d'une véritable organisation internationale des marins et dockers n'a pas permis de faire immédiatement la coordination nécessaire à un mouvement de solidarité internationale d'une telle ampleur et d'un tel caractère.

Pourtant, partout dans le monde, en Angleterre, France, Hollande, Norvège, Belgique, Trieste, Yougoslavie, Italie, Pologne, Afrique du Sud, Albanie, Amérique du Centre et du Sud, U.S.A. (Côte Ouest), Alaska, Honolulu, Australie, Nouvelle-Zélande, etc..., de différentes manières : refus de décharger les navires, arrêtés limités du travail, manifestations, pétitions, résolutions collectives, etc..., la solidarité internationale envers les marins canadiens s'est affirmée.

En Angleterre, la solidarité ouvrière a atteint un degré élevé allant jusqu'au refus de décharger les navires canadiens touchés par la grève, et, en juillet 1949, ce fut la magnifique riposte des dockers londoniens, qui mirent en triste posture le gouvernement « travailliste » anglais qui apportait son concours aux armateurs et au gouvernement canadien.

Les sacrifices énormes consentis par les marins canadiens et les travailleurs des autres pays pour vaincre la coalition de leurs exploiteurs et ses alliés, font une obligation à l'Union Internationale des marins et dockers et à ses organisations affiliées de faire une étude profonde de ce mouvement, d'en tirer les enseignements propres à faire développer l'esprit de la solidarité ouvrière internationale.

La grève des marins canadiens a mis au grand jour la puissance internationale de l'organisation des armateurs, ainsi que la servilité avec laquelle les gouvernants des divers pays capitalistes et les dirigeants de l'A.F.L. et de l'I.T.F. mettent en application leurs directives réactionnaires.

L'ampleur du courant de solidarité internationale en faveur des marins est une preuve de la puissance du courant d'unité ouvrière internationale existant dans le monde entier.

Si la grève est maintenant terminée, la lutte n'en continue pas moins sous d'autres formes. Déjà, sur les navires armés pendant la grève, les conditions sont celles qui existaient avant la création de la C.S.U., à savoir: plus d'heures supplémentaires, plus de draps de lit, nourriture infecte, locaux d'habitation défectueux, etc...

Pour revenir aux conditions normales de travail qu'ils ont connues avant la grève, les marins canadiens ne doivent pas compter sur le S.I.U. qui répond à ceux qui se plaignent qu'ils doivent accepter cela ou quitter le navire.

Ils doivent donc se grouper étroitement dans leur organisation syndicale véritablement indépendante, en tenant compte des enseignements de leur grève de six mois et au premier rang desquels on peut placer l'unité avec les dockers canadiens qui sont les premiers alliés naturels des marins.

Ils doivent reprendre, avec l'aide de tous les travailleurs canadiens, leur place au sein du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, d'où ils doivent chasser les dirigeants syndicaux indignes.

Ils doivent avec tous les marins et dockers du Monde travailler à perfectionner toujours plus l'outil que la F.S.M. a forgé pour eux, l'Union Internationale des Marins et Dockers, qui leur permettra de faire échec aux plans d'asservissement et de guerre impérialiste dont la grève des marins canadiens a été un des aspects les plus en relief.

La Journée Internationale de Lutte pour la Paix du 2 Octobre

Dans l'appel qu'elle avait adressée pour la Journée Internationale du 2 Octobre « à toutes les organisations syndicales, à tous les syndiqués, hommes et femmes », la F.S.M. leur demandait de « redoubler encore d'initiatives au cours de la période qui nous sépare de cette date dans le but de donner au maximum, à cette Journée de la Paix, un caractère de masse ».

La Journée Internationale du 2 Octobre eut effectivement un « caractère de masse ». Partout dans le monde, on assista aux mêmes moments au plus vaste rassemblement, d'une ampleur inconnu jusqu'à ce jour, de toutes les forces animées des mêmes sentiments de paix et de foi en les libertés démocratiques.

La Journée Internationale du 2 Octobre fut la consécration du mouvement populaire des Partisans de la Paix qui englobe maintenant les couches les plus larges des peuples fermement décidés à défendre la paix et à empêcher le déchaînement d'une nouvelle guerre.

Elle fut aussi une journée d'unité, dans la volonté unanime des manifestants de déjouer les plans des fauteurs de guerre, dans leur conviction que par leurs efforts communs ils aboutiront à la victoire, c'est-à-dire à la sauvegarde de la paix.

Enfin, par les innombrables foules de Partisans de la Paix qui participèrent aux diverses manifestations organisées ce jour-là, la Journée Internationale apporta la preuve que les peuples peuvent se libérer du joug des profiteurs qui les ont poussés à la guerre dans le passé et qu'ils peuvent à présent, seuls, conduire leur destinée.

A la préparation et au déroulement de ces manifestations, les organisations ouvrières prirent la part la plus active dans chaque pays. Ces organisations étaient largement représentées dans les Comités Nationaux des Partisans de la Paix. Par le dévouement inlassable de ses militants elle assura le plein succès de la Journée Internationale et donna à cette dernière ce caractère populaire que reflète le compte rendu de toutes les manifestations qui se déroulèrent.

Nous donnons ci-après un aperçu de l'ampleur qu'a revêtu, le 2 octobre, le rassemblement des forces pacifistes et démocratiques et de la contribution apportée par les organisations syndicales pour le plein succès de cette journée.

EUROPE OCCIDENTALE

FRANCE

Les manifestations qui se sont déroulées dans tout le pays furent grandioses. Elles rassemblèrent chacune des dizaines de milliers de Partisans de la Paix, A Paris, au Parc des Expositions, plusieurs centaines de milliers d'hommes et de femmes se groupèrent pour proclamer leur volonté de sauvegarder la Paix. Au nom de la C.G.T., Gaston Monmousseau, Secrétaire Confédéral de la C.G.T., y prit la parole pour apporter l'adhésion totale de son organisation et de la classe ouvrière française aux mots d'ordre de lutte contre la préparation à la guerre.

La participation des responsables syndicaux fut non moins active aux meetings qui eurent lieu en province. Il faut signaler que le succès de la Journée fut complet malgré les interdictions, les provocations policières contre les défilés de manifestants. A Maubeuge, notre Camarade Le Léap, Vice-Président de la F.S.M., fut victime des brutalités de la police.

Durant toute la journée et au cours des meetings se poursuivit le vote massif pour la Paix.

GRANDE-BRETAGNE

La Journée Internationale fut célébrée à Londres sous les auspices du Comité Britannique des Partisans de la Paix. Un défilé de masse fut organisé, rassemblant des femmes avec leurs bébés, des travailleurs, des intellectuels, des ressortissants de l'Inde et des colonies. A la fin du défilé un meeting eut lieu, où prirent la parole différents orateurs, dont Miss Ann George, du Syndicat des Fonctionnaires, qui appela les femmes à se joindre à la campagne populaire pour la Paix.

D'autres meetings se sont tenus avec succès dans le reste du pays.

ITALIE

Dans toute l'Italie, les travailleurs et les travailleuses répondirent en masse, le 2 octobre, à l'appel des Partisans de la Paix. Dans les villes, en particulier, on assista à d'énormes rassemblements où fut proclamée la volonté du peuple italien contre l'asservissement de l'Italie, contre l'adhésion de son pays au Pacte Atlantique et pour la dénonciation de celui-ci.

BELGIQUE

Des meetings se sont tenus à Bruxelles et dans les principales villes de Belgique. Ils connurent tous un grand succès. Des rencontres franco-belges devaient avoir lieu de part et d'autre de la frontière mais la police des deux pays empêcha ces réunions communes.

PAYS-BAS

Lors de son deuxième Congrès, l'E.V.C. lança un appel engageant les travailleurs à constituer dans les usines des Comités de Partisans de la Paix. Cet appel suscita un grand intérêt dans les couches les plus larges de la population. Des comités ont été créés un peu partout dans le pays, comprenant des travailleurs de toutes les organisations syndicales et des inorganisés.

A Amsterdam, le 2 octobre, eurent lieu un meeting en plein air et une démonstration auxquels participèrent 70.000 personnes. Dans les autres villes, également, se sont déroulés des meetings de la Paix.

Le Comité National des Partisans de la Paix a l'intention d'organiser un Congrès national des Partisans de la Paix en décembre prochain.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

ALLEMAGNE ORIENTALE

Dès le 15 juillet, le Bureau Confédéral de la F.D.G.B. entreprit les préparatifs pour la campagne de la paix qui se traduisirent ensuite par une série de réunions et de conférences à tous les échelons syndicaux et dans les entreprises. Parralèlement, un appel fut lancé aux syndicalistes d'Allemagne occidentale pour les engager à participer en masse à cette campagne.

Le 2 octobre fut marqué à Berlin et dans toutes les régions de l'Allemagne orientale par d'imposantes manifestations. Herbert Warnke, Président de la F.D. G.B., prit la parole au cours d'un meeting polono-allemand qui eut lieu à Francfort-sur-Oder. La F.D.G.B. organisa aussi à Stettin une rencontre des marins finlandais, soviétiques, polonais, tchécoslovaques, suédois et norvégiens.

D'autres manifestations similaires à la frontière tchécoslovaque et à la frontière des zones soviétique et britannique réunirent de nombreux auditoires. Des démonstrations imposantes eurent lieu aussi à Leipzig, Dresde, Brandebourg et autres villes importantes.

Dans les zones occidentales, de nombreux meetings eurent lieu à Dortmund, Wuppertal, Osnabruck, etc...

AUTRICHE

Un rassemblement eut lieu le 2 octobre, organisé par les organisations démocratiques et la fraction de gauche de la C.G.T. autrichienne, la Ligue Démocratique des Femmes et les Jeunesses Démocratiques.

TRIESTE

Le 2 octobre eut lieu à Trieste un meeting où Emilio Semilli, membre du Comité Exécutif du Département Professionnel des Travailleurs des Métaux et des Industries Mécaniques, prit la parole.

Dans la semaine qui suivit une série de meetings fut organisée avec la participation des organisations syndicales. Malgré les entraves apportées par l'administration militaire d'occupation, ces manifestations en faveur de la paix se sont déroulées avec succès.

ALBANIE

Le 2 octobre, une manifestation, qui réunit plus de 40.000 participants, eut lieu en Albanie.

A l'occasion de la Journée Internationale de la Défense de la Paix, la population de Tirana a confirmé à nouveau sa ferme volonté de lutter pour la paix, son affection vis-à-vis de la grande Union Soviétique et sa solidarité avec tous les peuples pacifiques et avec les peuples opprimés des pays coloniaux.

Les manifestants adressèrent un télégramme au Comité Permanent du Congrès des Partisans de la Paix exprimant la volonté inébranlable du peuple albanais de combattre pour la paix.

GRECE

La Grèce libre célébra aussi la Journée de la Paix et à cette occasion vingt-huit responsables du mouvement ouvrier grec firent parvenir un message à la F.S.M., adressant un appel à les assister dans leurs efforts pour faire aboutir « les propositions de l'Union Soviétique et du Gouvernement démocratique provisoire de Grèce, visant à l'entente démocratique et la pacification de la Grèce ».

BULGARIE

Le 2 octobre, des meetings réunissant des milliers de personnes on eu lieu dans tout le pays. Il s'en est tenu à Sofia dans les huit secteurs de la ville ; ils ont rassemblé plus de 100.000 personnes. Il y a eu 45.000 manifestants à Plovdiv, 4.000 à Varna, etc.

Le peuple bulgare a exprimé le 2 octobre sa revendication unanime de ne pas laisser les fauteurs de guerre précipiter les peuples dans une nouvelle guerre impérialiste.

ROUMANIE

De nombreuses manifestations se sont déroulées à l'occasion de la Journée Internationale de la Paix dans toutes les villes et tous les villages de la République populaire de Roumanie.

A Bucarest, un grand rassemblement eut lieu au square de l'Université sur l'initiative du Comité Permanent de Défense de la Paix.

Les peuples qui ont souffert de la guerre, a déclaré au cours de cette manifestation le Président de la Confédération Générale du Travail de Roumanie, G. Apostol, savent bien que sans l'Union Soviétique et son héroïque armée, les hordes hitlériennes et japonaises n'auraient pas été vaincues, et les peuples auraient continué à gémir sous leur joug.

L'U.R.S.S. est le phare qui éclaire la voie des peuples du monde, luttant pour la Paix et la Liberté.

HONGRIE

Les travailleurs de la République populaire de Hongrie ont participé en masse aux manifestations qui ont marqué la Journée Internationale de lutte pour la Paix.

Un meeting réunissant des dizaines de milliers de travailleurs de la capitale et des faubourgs s'est tenu à Budapest.

Des meetings ont également eu lieu dans les autres villes du pays.

TCHECOSLOVAQUIE

A Prague, à Bratislava, à Moravska-Ostrava, à Polzne, à Bladno et dans beaucoup d'autres villes et localités de Tchécoslovaquie, ont eu lieu des assemblées en l'honneur de la Journée internationale de lutte pour la Paix.

Mme Godinova-Spurna, présidente du Comité tchécoslovaque des Partisans de la Paix, a pris la parole au meeting de masse qui s'est tenu à Brno. Elle a déclaré que des millions de simples gens de Tchécoslovaquie se sont levés pour défendre la cause de la paix; s'appuyant sur la puissante Union Soviétique, ils sont fermement décidés à sauvegarder la paix et, quoi qu'il arrive, à maîtriser les fomentateurs d'une nouvelle guerre mondiale.

A l'occasion de ces meetings et assemblées, les travailleurs de Tchécoslovaquie ont exprimé leur haine profonde des fauteurs de guerre et leurs sentiments de chaude solidarité à l'égard de tous les peuples en lutte pour la paix, pour les droits démocratiques, pour la liberté et l'indépendance.

POLOGNE

Le 2 octobre, des millions d'hommes et de femmes ont manifesté dans toutes les villes et tous les villages de Pologne leur inébranlable volonté de défendre la Paix.

A Varsovie s'est tenu sur la place de la Victoire un meeting auquel ont participé plus de 150.000 travailleurs de la capitale.

Les participants ont adopté une résolution appelant les travailleurs de la Pologne démocratique à serrer les rangs encore plus étroitement autour du gouvernement populaire, à approfondir l'amitié avec l'Union Soviétique, à lutter pour la réalisation avant terme du plan triennal, à renforcer le front de lutte pour la Paix.



Le 2 octobre, une grande manifestation populaire s'est déroulée dans les rues de Budapest pour affirmer la volonté de paix des travailleurs hongrois.

FINLANDE

A Helsinki, le 2 octobre, s'est ouverte une Conférence Nationale des Partisans de la Paix dont les délégués avaient été désignés par des comités créés dans les différentes régions du pays. Le 4 octobre, le Comité National Finlandais des Partisans de la Paix organisa, en commun avec les organisations syndicales de Helsinki, une Fête de la Paix.

L'INTERVENTION DU CAMARADE V. V. KUZNETSOV, PRESIDENT DU C. C. S. S., AU CONGRES NATIONAL DES PARTISANS DE LA PAIX DE FINLANDE

Dans son discours, le camarade V. Kuznetsov a souligné que le mouvement de défense de la Paix, qui englobe les peuples de tous les pays, y compris le peuple finnois, est une démonstration puissante des aspirations des simples gens du monde entier à conjurer le malheur d'une nouvelle guerre.

Au cours de la deuxième guerre mondiale, l'Union Soviétique a subi le choc principal, a supporté le plus lourd fardeau de la guerre contre l'Allemagne hitlérienne ; elle en est sortie victorieuse, ayant accompli des exploits sans précédent dans la lutte contre le plus cruel ennemi de l'humanité, le fascisme.

En dépit des immenses dommages que l'envahisseur hitlérien a causés au peuple soviétique, l'économie nationale de l'U.R.S.S. se développe sans interruption, tandis que le niveau de vie des travailleurs s'élève. Des termes tels que : « crise » et « chômage » n'ont plus en U. R. S. S. qu'une signification historique.

« Les capitalistes renforcent leur pression sur les ouvriers et répriment durement toute tentative des travailleurs de lutter, ne serait-ce que pour la plus minime amélioration de leur situation. De plus en plus souvent, la réaction a recours aux méthodes policières de terreur contre les ouvriers en grève, qui luttent pour le pain de leurs enfants. Utilisant des procédés fascistes éprouvés de longue date, les impérialistes et leurs valets déclarent de telles grèves illégales, s'efforçant d'étouffer et de noyer dans le sang tous les droits et libertés démocratiques sous le signe de la lutte contre le communisme. »

Les impérialistes s'efforçant de trouver une issue à la crise et de s'assurer des profits encore plus élevés, cherchent à déclencher une nouvelle guerre et avant tout une guerre contre l'Union Soviétique. La politique étrangère d'après-guerre de l'Union Soviétique a montré une fois de plus au monde entier que l'U. R. S. S. soutient fermement la cause de la paix et les principes de la coopération internationale ; la délégation soviétique à l'Assemblée Générale de l'O. N. U. vient justement de présenter des propositions tendant à empêcher la guerre. Cependant, les impérialistes ne se calment pas et vont continuer à mener leur propagande d'ennemis du genre humain.

« Toutefois, comme l'a déclaré la Conférence des Partisans de la Paix de l'U. R. S. S., qui s'est tenue en août dernier à Moscou, le temps est passé où les impérialistes réussissaient à tromper les masses et à préserver le mystère à la faveur duquel naissaient les crimes de guerre. Aujourd'hui, les peuples ont appris à connaître les habitudes des agresseurs ; ils ne risqueront pas leur sang et leur indépendance nationale pour les intérêts des trusts et des monopoles impérialistes. »

Le mouvement des Partisans de la Paix prend une extension toujours plus considérable dans le monde entier. Des centaines de millions de simples gens ont déjà exprimé leurs aspirations à la paix au Congrès Mondial des Partisans de la Paix de Paris et de Prague. Ils ont clamé leur haine de ceux qui préparent la guerre et ont déclaré leur ferme résolution de lutter contre la guerre et ses instigateurs.

Le Congrès des Partisans de la Paix de Finlande est une grande contribution à la défense de la Paix. Il n'y a aucun doute que ce Congrès aidera au développement du mouvement des partisans de la paix dans votre pays et renforcera les relations amicales entre la Finlande et les peuples de l'U.R.S.S.

« Le renforcement des relations de bon voisinage entre l'U. R. S. S. et la Finlande s'avère comme une grande contribution à la cause de la paix. La réaction internationale est intéressée à utiliser contre l'Union Soviétique les pays limitrophes qui furent ses ennemis, comme bases dans l'éventualité de nouvelles aventures antisoviétiques ; la réaction s'efforce et s'efforcera de provoquer de toutes les façons l'aggravation des rapports entre l'U. R. S. S. et ses voisins.

Les fauteurs de guerre s'efforcent et s'efforceront d'attirer la Finlande dans la sphère d'influence des trusts et des monopoles anglo-américains et de l'utiliser pour la lutte contre l'Union Soviétique et les pays de Démocratie populaire.

Le peuple soviétique croit que le peuple de Finlande ne se laissera pas entrainer dans le gouffre des aventures guerrières qui coûtent trop cher aux simples gens.

En saluant votre Congrès des Partisans de la Paix, la délégation soviétique appelle tous les honnêtes gens de Finlande à surveiller avec vigilance les intrigues des ennemis de l'amitié entre nos deux pays, car les tentatives de détruire l'amitié et la confiance mutuelle renferment un grand danger pour la cause de la paix.

Notre tâche commune consiste à dénoncer sans nous lasser les fauteurs d'une nouvelle guerre mondiale et leurs valets, à renforcer la coopération amicale entre les peuples et l'unité au sein de la classe ouvrière, l'unité de tous les travailleurs.

Permettez-moi d'exprimer la conviction que le peuple finnois développera les relations amicales de bon voisinage et élargira sa coopération avec l'Union Soviétique pour le bien des deux peuples et dans le but de renforcer la cause de la paix. »

U. R. S. S.

« TOUTES NOS FORCES POUR LA DEFENSE DE LA PAIX »

Le dimanche 2 octobre, le peuple soviétique a célébré la Journée Internationale de Lutte pour la Paix avec toute l'humanité progressiste. Des assemblées réunissant des dizaines de milliers de personnes se sont tenues à Moscou, à Léningrad, à Kiev, à Tbilissi, à Sverdlovsk et dans les autres villes de l'U.R.S.S. : les travailleurs y ont déclaré leur volonté inflexible de consacrer toutes leurs forces à la défense de la paix, et au renforcement de la puissance et de la prospérité de leur grande patrie, porte-drapeau de la Paix et de la Démocratie.

A MOSCOU

Le 2 octobre, une assemblée s'est tenue au Théâtre de Verdure du Parc Central de Culture et de Repos Gorki, réunissant 45.000 personnes, parmi lesquelles des ouvriers, des intellectuels de la capitale, des kolkhosiens de la région.

Les participants ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

« En cette journée internationale de lutte pour la Paix, au nom des travailleurs de Moscou et de la région, nous déclarons unanimement que nous consacrerons toutes nos forces à la défense de la paix, au renforcement de la puissance et de la prospérité de notre grande patrie, porte-drapeau de la Paix, de la Démocratie et du Socialisme. »

EN UKRAINE

Des meetings très suivis, des rapports, des conférences et des discussions ont été consacrés à la Journée Internationale pour la Défense de la Paix dans les entreprises, dans les kolkhoses, dans diverses institutions, dans les établissements d'instruction publique.

A Kiev, a eu lieu une assemblée réunissant les travailleurs de toute la ville et à laquelle ont pris part plus de 80.000 personnes.

EN BIELORUSSIE

« Maitriser les fauteurs de guerre ! » C'est avec une force sans précédent que ces paroles énergiques ont résonné sur toute la terre de Biélorussie.

Des assemblées très fréquentées et des discussions ont été consacrées à la Journée Internationale de Lutte pour la Paix dans les entreprises, les institutions diverses, les établissements d'enseignement public et les kolkhoses.

A Minsk, plus de 300 personnes ont pris la parole pour présenter des rapports sur la Journée Internationale de Lutte pour la Paix et sur la politique extérieure de l'Union Soviétique.

EN ARMENIE

Le peuple d'Arménie a célébré avec un grand élan la Journée du 2 Octobre. A Erivan ont été organisées de vastes fêtes populaires ainsi que l'accueil des délégués de la R.S.S. d'Arménie au Congrès des Partisans de la Paix de l'U.R.S.S. par les travailleurs.

Dans le « Parc des 26 Commissaires » et dans celui du Komsomol de la Cité Ouvrière des milliers de personnes ont assisté à des conférences et entendu des rapports sur la situation internationale, la lutte pour la paix et la résistance aux fauteurs de guerre. Des films tels que « Rencontre sur l'Elbe », « La Question Russe », « La Garde de la Paix », ont remporté un grand succès sur les écrans de la ville.

AU KAZAKHSTAN

Le 2 octobre, des milliers de travailleurs se sont rassemblés au Parc Central de Culture et de Repos de la capitale du Kazakhstan.

Une exposition consacrée au travail pacifique du peuple soviétique y avait été organisée.

Des assemblées très fréquentées se sont également tenues à l'usine de construction de machines lourdes, dans les fabriques de tricotage, de chaussures, de tabac, les institutions officielles, à l'Université du Kazakhstan et dans les autres établissements d'instruction publique.

EN LETTONIE

La Journée Internationale de Lutte Pour la Paix a été célébrée dans la R.S.S. de Lettonie par une manifestation enthousiaste de soutien par le peuple letton de la politique extérieure stalinienne du Gouvernement soviétique, qui est dirigée vers le renforcement de la paix et qui dévoile les menées des instigateurs d'une nouvelle guerre.

Des meetings très fréquentés se sont tenus dans les villes et villages. A Riga, capitale de la République, plus de 100.000 personnes ont pris part aux assemblées.

Dans les kolkhoses et les clubs de villages, dans les théâtres et les cinémas, les associations artistiques ont présenté des films consacrés à la lutte du peuple contre les fauteurs de guerre.

L'immense armée des défenseurs de la paix est aujourd'hui plus forte qu'elle n'a jamais été. Elle a une entière confiance dans sa force et dans la justesse de sa cause. Dans la lutte pour la liberté, le pain et la paix, la classe ouvrière internationale, comme tous les gens honnêtes et progressistes, s'appuie sur la puissance et l'autorité de l'Union Soviétique.

MOYEN-ORIENT

LIBAN

Le Comité National des Partisans de la Paix dont Mustapha El Ariss, Président de la Fédération des Syndicats du Liban, est membre, a organisé le 2 octobre à Beyrouth, Tripoli et autres villes du Liban des meetings qui réunirent un grand nombre de manifestants. En répression, le gouvernement fit procéder à des perquisitions et des arrestations, notamment à Tripoli.

SYRIE

Les Partisans de la Paix défilèrent le 2 octobre à Alep. Des officiers de l'armée provoquèrent des incidents, durant la manifestation, provocation qui aboutit à l'arrestation de plusieurs Partisans de la Paix. Par suite d'autres arrestations furent opérées par le Gouvernement syrien, ce qui motiva de la part du Président du Comité Mondial des Partisans de la Paix l'envoi d'une protestation auprès de ce gouvernement.

ASIE

INDES

L'A.I.T.U.C. a pris une large part à la préparation de la Journée Internationale du 2 Octobre. Des manifestations de masse se déroulèrent ce jour-là. Des meetings eurent lieu dans toutes les villes et les centres industriels, malgré les mesures antidémocratiques prises par le Gouvernement de Nehru à l'encontre des organisations syndicales et des responsables des Comités de la Paix. C'est ainsi qu'à Madras 19 organisations syndicales furent déclarées hors la loi avec saisie des fonds et du matériel de propagande et arrestations de militants syndicaux. A Calcutta, 29 responsables du Comité Préparatoire de la Journée du 2 Octobre furent arrêtés le 28 septembre ; ce qui n'empêcha pas d'ailleurs le plein succès du grand meeting organisé le 2 octobre où fut votée une résolution condamnant la politique du gouvernement. A Bombay, dans la nuit qui précéda le 2 octobre, la police visita les sièges syndicaux et procéda à des arrestations ; néanmoins, plus de douze meetings eurent lieu le lendemain, rassemblant des foules innombrables des Partisans de la Paix. Dans les autres villes, des manifestations analogues se produisirent malgré les efforts de la police pour les disperser.

COREE

A l'appel du Comité National de la Paix, 400.000 manifestants furent présents au rassemblement qui eut lieu à Pyeng-Yang le 2 octobre. Un message fut envoyé au Comité Mondial de la Paix, affirmant la conviction des Coréens en la victoire de la Paix.

CHINE

La Journée Internationale de Lutte pour la Paix a été marquée dans la République Populaire de Chine par des assemblées et des manifestations grandioses. Elle a coïncidé avec le deuxième jour de la célébration par le peuple chinois de la naissance de la République Populaire de Chine.

500.000 personnes ont manifesté pour la paix à Moukden, 300.000 à Tien-Tsin ; on a compté 200.000 manifestants à Harbin. A Tchan-Tchoun, à Tsitsikar, à Hirin, à Kaïfeng, à Fou-Tchéou, à Lan-Tchéou et dans d'autres villes se sont tenus des meetings réunissant de 50.000 à 100.000 personnes. Il y a même eu une manifestation de 40.000 personnes dans la lointaine cité de Tchanyé, sur la route Lan-Tchéou - Tihoua.

Les participants à ces assemblées ont pris l'engagement solennel de soutenir pleinement le nouveau Gouvernement Populaire Central et ont lancé un avertissement aux agresseurs impérialistes qui cherchent à déclencher une nouvelle guerre.

JAPON

De nombreux rassemblements marquèrent la Journée du 2 Octobre. A Tokio, ce sont des milliers de manifestants qui applaudirent les représentants des organisations démocratiques et syndicales qui prirent la parole au cours du meeting.

BIRMANIE

A Rangoon, le Congrès Syndical organisa un meeting le 2 octobre. Dans les autres centres, les fédérations affiliées à cette organisation en firent de même.

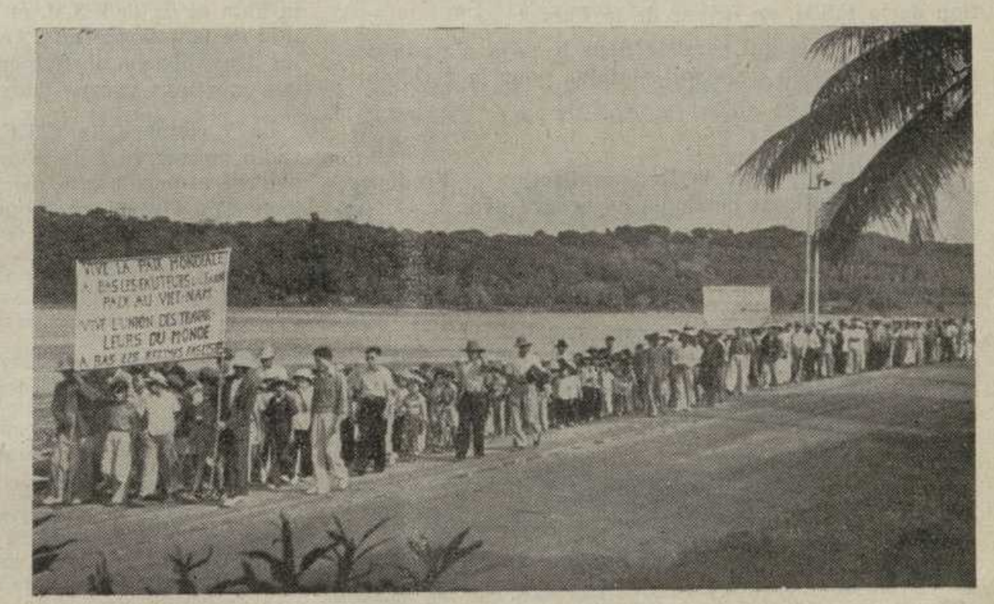
AUSTRALASIE

NOUVELLES-HEBRIDES

L'Union des Syndicats des Travailleurs Vietnamiens aux Nouvelles-Hébrides affiliée à la C.G.T. française, a répondu avec enthousiasme à l'appel de la F.S.M. pour l'organisation de la Journée Internationale de lutte pour la Paix.

Une manifestation populaire fut organisée avec succès dans les rues de Port-Vila. Avant celle-ci, les travailleurs vietnamiens, réunis dans le local de l'Union des Syndicats (Tagabe-Port-Vila) adoptèrent une résolution affirmant qu'aux côtés des travailleurs du monde entier, unis au sein de la F.S.M., ils continueront à lutter « pour la défense de la paix, de la liberté et de la démocratie contre les régimes fascistes, contre l'exploitation de l'homme par l'homme et contre toute menace de guerre ». Protestant contre la guerre du Viet-Nam, la résolution invite le Gouvernement français à négocier avec le Gouvernement Ho Chi Minh et déclare : « la cause de la Paix au Viet-Nam est inséparable de la cause de la paix dans le monde ».

Pour terminer, cette résolution demande au Gouvernement français de rapatrier au plus vite les Vietnamiens actuellement aux Nouvelles-Hébrides.



Dans les lointaines Nouvelles-Hébrides, les travailleurs Vietnamiens — affiliés à la C.G.T. Française — ont célébré le 2 octobre, comme leurs frères du monde entier, la Journée Internationale de Lutte pour la Paix. Notre photo montre la manifestation qui s'est déroulée dans les rues de Port-Vila.

AFRIQUE

En Afrique, les travailleurs manifestèrent aussi leur volonté de lutter aux côtés de tous les peuples du monde pour éloigner à jamais les dangers de guerre et pour assurer une paix universelle.

Malgré les tracasseries, les interdictions, ils se rassemblèrent en meetings imposants et votèrent des résolutions en faveur de la paix.

A Tunis les organisations syndicales (U.S.T.T. et U.G.T.T.) prirent une part active au meeting que le Comité tunisien des Partisans de la Paix avait organisé au Palais des sociétés. A Alger, notre camarade Abdoulaye Diallo, vice-président de la F.S.M., prit la parole au cours d'une réception du Comité algérien des Partisans de la Paix.

A Casablanca, le meeting prévu à la Bourse du Travail ayant été interdit, c'est par milliers que les travailleurs se rassemblèrent aux abords où bientôt des meetings s'organisèrent malgré la police qui tenta de les disperser.

A Dakar, un meeting eut lieu, puis un défilé qui aboutit au monument aux morts.

AMERIQUE LATINE

Après le Congrès de Mexico, les organisations syndicales d'Amérique Latine poursuivirent activement leur action en faveur de la Paix. Des comptes rendus des travaux du Congrès furent faits dans les réunions syndicales et les décisions et résolutions furent largement diffusées. En même temps, s'organisèrent au sein des Comités Nationaux des Partisans de la Paix, les travaux de la préparation de la Journée Internationale du 2 Octobre. Malgré les interdictions de manifestations et la répression exercée par la police dans certains pays, les travailleurs d'Amérique Latine purent donner à cette journée un caractère démonstratif de leur volonté de poursuivre malgré tout la lutte pour la Paix jusqu'à la victoire.

BOLIVIE

Dès la réception de l'Appel de la Fédération Syndicale Mondiale, les organisations syndicales le diffusèrent par tous les moyens et popularisèrent dans les régions l'action de la F.S.M. en faveur de la Paix.

L'état de siège qui persiste dans le pays n'a pas permis l'organisation de manifestations pour le 2 Octobre.

ARGENTINE

Le Mouvement pour la Démocratisation et l'Indépendance des Syndicats participa en accord avec le Comité National des Partisans de la Paix à la préparation de la Journée Internationale du 2 Octobre.

Il adressa un appel aux travailleurs du pays contenant la condamnation des pactes de Rio-de-Janeiro et de Bogota et leur demandant de participer à la campagne de signatures en faveur de la Paix, d'organiser dans chaque usine, atelier, chantier, etc... des meetings de propagande, de créer sur le lieu du travail des Comités de Partisans de la Paix et d'assister en masse aux meetings prévus pour le 1er Octobre par le Comité National des Partisans de la Paix.

Les syndicats organisèrent eux-même la collecte des pétitions réunissant les signatures des travailleurs, lesquelles furent adressées au Président de la République. Au cours de cette campagne, des ouvriers furent arrêtés par la police. La presse ouvrière participa activement, par ses écrits, ses informations et ses comptes rendus, à la popularisation dans le pays des mots d'ordre des Partisans de la Paix.

Le Gouvernement fit interdire les manifestations du 1er Octobre qui avaient été annoncées. Néanmoins, à Buenos-Aires et dans les autres centres, des « meetings éclair » eurent lieu dans les rues, aux carrefours. Dans les usines et sur les chantiers, des manifestations furent organisées, rassemblant de grands auditoires d'ouvriers.

BRESIL

Pour parachever l'œuvre des Congrès Régionaux qui s'étaient tenus avec le Congrès de Mexico, les syndicats organisèrent des congrès à l'intérieur de leur organisation. C'est ainsi que les dockers tinrent un congrès ouvrier pour la paix à Santos, les Cheminots à Bauru et les Travailleurs du Textile à Saô Paulo.

CUBA

La Confédération des Travailleurs de Cuba a poursuivi sa campagne pour la Paix après le Congrès de Mexico. Au Comité National de la Paix de Cuba, elle a délégué deux représentants dont Lazaro PENA. Elle publia les appels du Comité Mondial des Partisans de la Paix et de la F.S.M. et diffusa, en vue de la préparation de la Journée du 2 Octobre, des consignes pour que les travailleurs participent le plus largement possible aux meetings prévus dans les différents centres.

Le 2 Octobre, la C.T.C. organisa une émission à la radio consacrée à la Journée de la Paix. Ses militants prirent la parole aux meetings qui eurent lieu à la Havane et à l'intérieur du pays.

Déclaration du Secrétariat de la Fédération Syndicale Mondiale en ce qui concerne les Syndicats Sarrois

Le Secrétariat de la Fédération Syndicale Mondiale, après avoir examiné la lettre du 30 septembre du camarade Paul Obermeier, demandant des informations sur la position passée et actuelle de la F.S.M. vis-à-vis du Syndicat Unifié de la Sarre, tient à faire à ce sujet la mise au point suivante :

1° SUR L'AFFILIATION DES SYNDICATS SARROIS A LA FEDERATION SYNDICALE MONDIALE.

Le Secrétariat de la F.S.M. n'a jamais été saisi d'une demande officielle d'affiliation du Syndicat Sarrois à la F.S.M. Aucune lettre, aucun document, aucun rapport provenant du Conseil Central du Syndicat Unifié de la Sarre n'existent au siège de la F.S.M., permettant d'établir ou de dire qu'une telle demande ait été concrètement présentée à la F.S.M.

Sur la base des informations recueillies par le camarade Van Binneveld, il ressort qu'en 1947, au cours de la II° commission d'enquête de la F.S.M. en Allemagne, une telle demande d'affiliation a été présentée verbalement par Wacker à Léon Jouhaux, à l'époque vice-président de la F.S.M. Celui-ci n'a jamais transmis, ni au Secrétariat, ni au Bureau Exécutif, une communication, soit verbale, soit écrite, pouvant permettre une délibération des organismes compétents de la F.S.M. à ce sujet.

Le Secrétarait de la F.S.M. veut bien admettre qu'une telle conversation ait eu lieu entre Wacker et Léon Jouhaux. La crainte de Wacker de soulever, par une demande officielle d'affiliation des syndicats sarrois à la F.S.M., la réprobation des autorités françaises en Sarre, l'a certainement conduit à ne pas présenter officiellement par écrit une telle demande. En déplaçant les responsabilités, en cherchant à accuser le Secrétariat de la F.S.M. de carence à ce sujet, certainement pour voiler l'oubli volontaire d'une présentation officielle d'affiliation à la F.S.M., le camarade Wacker doit savoir mieux que quiconque qu'il accomplit une mauvaise action.

Cela étant, le Secrétariat de la F.S.M. tient à faire connaître qu'au cours d'une de ses réunions, en octobre 1948, examinant l'éventualité de l'affiliation des syndicats allemands zone par zone, consécutivement à l'échec de la Conférence interzone des syndicats allemands de Lindau, le Secrétariat de la F.S.M. s'était mis d'accord en principe sur une proposition du camarade Louis Saillant, se résumant comme suit :

1° Les questions d'affiliations syndicales internationales des syndicats des différentes zones d'occupation de l'Allemagne, aussi bien que de la Sarre, devaient être traitées indépendamment des conditions dans lesquelles se trouvent juridiquement ces territoires comme conséquence de la deuxième guerre mondiale.

2° Une proposition serait préparée par le Secrétariat pour le Bureau Exécutif du 17 janvier 1949 concluant à l'affiliation immédiate des syndicats allemands zone par zone à la F.S.M. en attendant la création d'une Centrale Nationale.

3° Cette procédure devait entraîner automatiquement la possibilité de l'affiliation des Syndicats de la Sarre à la F.S.M.

Au sein du Secrétariat, Walter Schevenels, à l'époque Secrétaire Adjoint de la F.S.M., se déclara personnellement d'accord avec la proposition du Secrétaire Général de la F.S.M., mais fit remarquer qu'en raison des déclarations faites par les représentants du T.U.C. britannique à la réunion du Bureau Exécutif de la F.S.M. du mois de septembre 1948 sur les questions syndicales allemandes, il était préférable que le Secrétaire Général de la F.S.M. ne prenne pas l'initiative de présenter sa proposition au Bureau Exécutif de janvier 1949, car elle rencontrerait l'opposition irréductible des représentants britanniques au sein du Bureau Exécutif.

Le Secrétariat remarqua qu'aucune demande n'avait été présentée par les Syndicats de la Sarre et qu'ainsi les représentants britanniques pourraient se servir de cet argument pour combattre l'initiative du Secrétaire général de la F.S.M. En conséquence, il fut décidé de suspendre la discussion à ce sujet et d'ajourner toute décision du Secrétariat :

1. jusqu'à ce que le Bureau Exécutif de la F.S.M. ait à nouveau délibéré sur la question syndicale allemande, et

2. pour ce qui concerne la Sarre, jusqu'au moment où la F.S.M. serait saisie d'une demande officielle d'affiliation.

Tenant compte de ce qui précède, et compte tenu du rapport présenté par le camarade Van Binneveld à la suite de sa mission d'information en Sarre, le Secrétariat de la F.S.M. tient à réaffirmer son accord avec la proposition du Secrétaire Général et décide de la transmettre au Bureau Exécutif qui s'ouvrira le 11 novembre à Pékin.

2° AU SUJET DE L'INTERVENTION DE LA F.S.M. CONCERNANT LA CREATION DES SYNDICATS EN SARRE.

Le Secrétariat de la F.S.M. rappelle la démarche faite en Août 1947 auprès de M. Ramadier, Président du Gouvernement français, tendant à rappeler à ce Gouvernement les engagements qu'il avait contractés en ce qui concerne le maintien de l'unité syndicale, tant en zone d'occupation française en Allemagne que dans les territoires de la Sarre.

Cette position de la F.S.M. est déjà une indication du fait que, sans qu'ils soient affiliés à la F.S.M., celle-ci a néanmoins procédé aux interventions écrites auprès du Gouvernement français pour protéger les Syndicats Unifiés de la Sarre et leur unité intérieure.

Il y a lieu d'ajouter à cette intervention écrite auprès du Président du Gouvernement français, les interventions verbales et directes du Secrétaire Général de la F.S.M. auprès du Ministre du Travail français, tendant à lui demander d'appuyer au sein du Gouvernement la position de soutien accordé par la F.S.M. aux Syndicats Unifiés de la Sarre pour garantir leur unité.

A ce sujet, le Secrétariat de la F.S.M. tient à rappeler qu'au cours de l'entrevue au siège de la F.S.M. entre la délégation des syndicats Sarrois et le Secrétaire Général de la F.S.M. qui motiva les interventions sus-mentionnées auprès du Gouvernement français, les délégués sarrois avaient tenu à préciser qu'ils avaient eu un entretien sur le même sujet avec Léon Jouhaux, à l'époque Secrétaire Général de la C.G.T., qui leur avait promis son intervention auprès du Gouvernement français.

Au cours de cette même entrevue au siège de la F.S.M. il fut admis que l'éventuelle intervention de Léon Jouhaux auprès du Gouvernement français pouvait être considérée complémentaire à celle du Secrétariat de la F.S.M. et qu'au surplus Léon Jouhaux pouvait également faire valoir sa qualité de Vice-Président de la F.S.M. à l'époque pour renforcer ses démarches particulières au nom de la C.G.T. Française.

Ce rappel des faits met en évidence la preuve que, loin d'avoir pris une position négative ou désintéressée vis-à-vis des questions syndicales sarroises, la Fédération Syndicale Mondiale **bien que les Syndicats sarrois n'y soient pas affiliés et n'aient pas présenté de demande d'affiliation,** n'a pas hésité sur leur demande à leur apporter l'expression concrète de sa solidarité.

Ceci doit mettre un terme aux déclarations en tous points trompeuses qui peuvent être faites en Sarre et dont le camarade Van Binneveld a recueilli les échos au cours de sa récente mission en ce qui concerne l'attitude de la F.S.M. vis-à-vis des Syndicats Sarrois.

Le Secrétariat de la F.S.M. affirme que les déclarations mensongères qui peuvent être faites et la présentation malveillante des faits ne peuvent être que nuisibles à l'unité intérieure des Syndicats Sarrois, ainsi qu'à l'unité syndicale internationale. Cela peut en outre expliquer les tentatives faites actuellement d'associer les Syndicats Sarrois à une épreuve de scission syndicale internationale dont les travailleurs des différentes professions de la Sarre, et de quelque tendance politique ou croyance religieuse que ce soit peuvent concevoir qu'elle ne pourra jamais servir ni leurs intérêts porfessionnels et sociaux, ni la cause de la Paix.

Paris, le 14 octobre 1949.

Le nombre des Syndiqués qui ont adhéré au Deuxième Congrès Syndical Mondial se montait à 71.886.515 répartis dans 48 Pays

Sur la liste des Organisations Syndicales qui ont adhéré au Deuxième Congrès de la Fédération Syndicale Mondiale à Milan, la Confédération des Travailleurs de l'Equateur avait été omise par un oubli involontaire qu'il convient de réparer. Cette Centrale Nationale, forte de 100.000 adhérents, est effectivement affiliée à la F.S.M. depuis 1945, date à laquelle elle participa à sa constitution. La C.T.E. fut représentée au Congrès de Milan par la camarade Nela Martinez, dont nous publions dans le présent numéro un article sur la situation syndicale actuelle en Equateur.

Les listes publiées dans le numéro 4 (août) de cette Revue, doivent donc être complétées en conséquence. Le nombre des pays ou organisations nationales ayant adhéré au Deuxième Congrès Syndical Mondial de Milan était en réalité de 48, avec un effectif total de 71.886.515 travailleurs syndiqués, représentés par 167 délégués titulaires et 37 délégués suppléants.

LA VIE SYNDICALE DANS LE MONDE

ALLEMAGNE

Le Syndicalisme Allemand Occidental au tournant

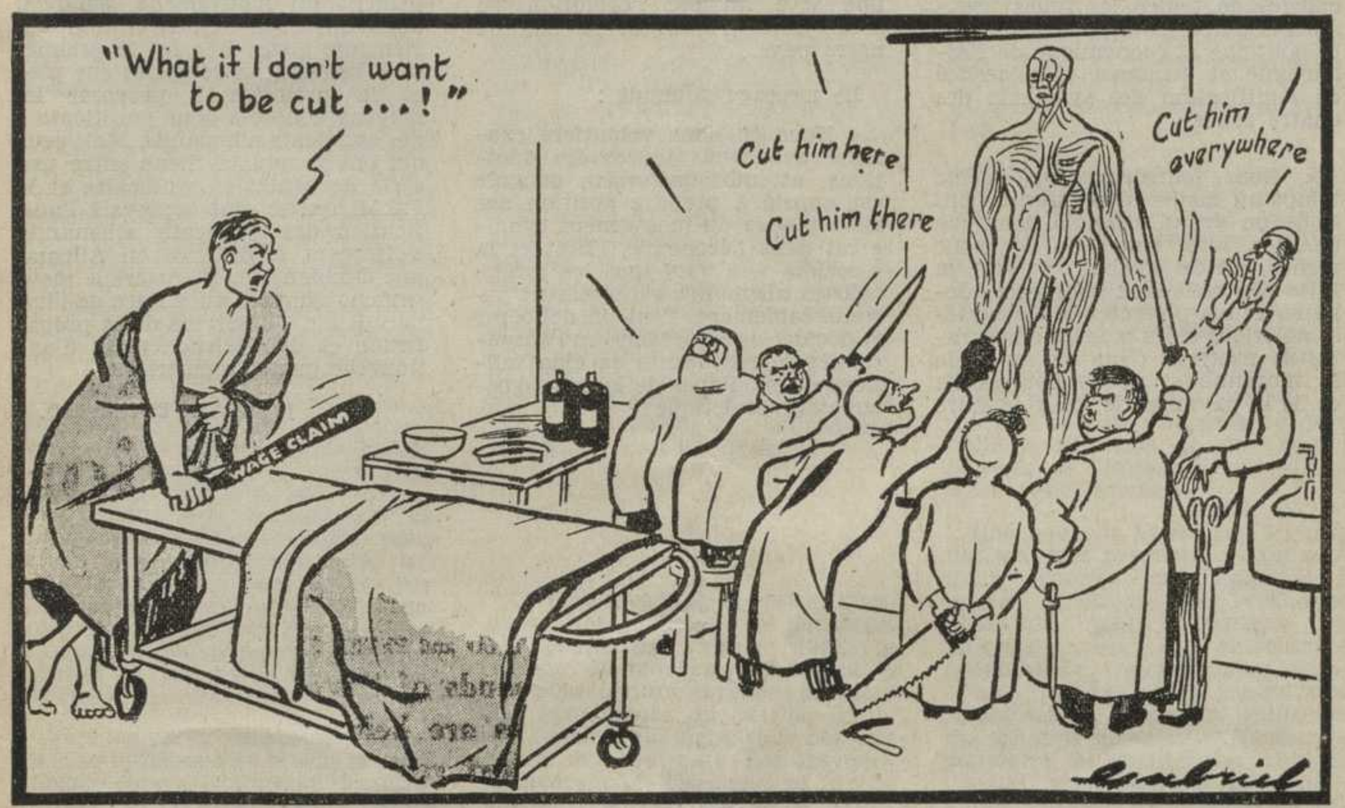
Le Bureau confédéral de la F. D. G. B. a adressé au congrès syndical d'Allemagne occidentale qui s'est tenu les 12 octobre 1949 et jours suivants à Munich un message de salutations, dont voici les passages essentiels :

« ...Votre congrès se réunit à un moment fort critique pour le prolétariat, situation caractérisée par la création de l'Etat allemand occidental. Vos dirigeants ont saisi le Parlement de Bonn et le gouvernement Adenauer de justes revendications, auxquelles la déclaration gouvernementale de Adenauer ne fit même pas allusion. Cela est profondément révoltant, attendu qu'en définitive vous prétendez parler au nom de la majorité de la population laborieuse. »

« ...Le prolétariat allemand occidental a pu être mis dans cette position difficile par les vieux réactionnaires, soutenus par les monopolistes américains, parce qu'ils ont réussi à empêcher le mouvement syndical à s'unifier par-dessus toutes les frontières zonales. Ils sont parvenus à ce que le mouvement ouvrier en Allemagne s'entre-déchire; nos adversaires sont les bénéficiaires de cette lutte fratricide. Cela ne devrait pas être et, surtout, cela ne doit pas continuer. »

« *Nous n'avons pas reçu d'invitation à votre congrès*. Nous eussions aimé venir afin de discuter avec vous de quelle manière on pourrait

LE PATIENT QUI PERD PATIENCE



Les docteurs Bevin et Deakin. — **Tranchez par ici !**
Le Dr. Attlee. — **Coupez par là !**
Le Dr. Stafford Cripps. — **Taillez de tous les côtés !**

Le travailleur britannique, qui brandit le bâton de ses revendications. — **Et si je refuse de me laisser découper ?**
(Dessin de Gabriel, dans le **Daily Worker**, Londres.)

modifier la situation. En effet, il s'agit de questions d'une importance primordiale pour l'ensemble du peuple allemand, pour l'ensemble du mouvement syndical, dont dépend notre avenir immédiat.

« Quelque différentes que puissent être nos conceptions sur telle ou telle question, quelque différentes que soient les conditions dans lesquelles nous devons effectuer notre travail syndical dans l'est ou l'ouest de notre pays, nous pouvons néanmoins parvenir à nous entendre sur ces questions fondamentales. A notre avis, il serait de grande valeur que votre congrès, en commun avec une délégation de notre zone, publiât une déclaration sur la nécessité de l'unité syndicale entre toutes les zones et celle d'envisager la reprise immédiate des conférences interzones.

« Les décisions que nous avons prises en commun lors des neuf conférences interzones continuent d'être valables, à notre avis. Nous pensons qu'une nouvelle session de la conférence interzones pourrait décider de la manière de mettre ces décisions en application. Nous pourrions, également, convenir que dans les grandes villes des quatre zones on organise de grandes démonstrations où des syndicalistes de toutes les zones prennent la parole pour réclamer l'unité politique et économique de l'Allemagne et souligner la nécessité de l'unification des syndicats des quatre zones.

« Nous fournirions en même temps au mouvement ouvrier politique un grand exemple pour que cesse la lutte fratricide et pour mener, par un combat commun, la lutte contre le bloc bourgeois Adenauer et ses protecteurs. Nous rassemblerions alors tous les démocrates se trouvant dans les rangs de la moyenne et petite bourgeoisie et de la paysannerie, pour en faire un vaste mouvement en faveur d'une république unifiée, progressiste démocratique, d'une juste paix et du retrait des forces d'occupation.

« Appuyés sur les forces puissantes de nos populations laborieuses, nous pourrions, sous l'égide du mouvement ouvrier politique et syndical, prendre nous-mêmes en mains notre destin national.

« Nous nous permettons de vous rappeler qu'Hitler n'est parvenu à prendre le pouvoir que grâce à la désunion de la classe ouvrière, pour nous plonger dans la catastrophe de la seconde guerre mondiale. Pour ces motifs, nous devrions éviter qu'une nouvelle catastrophe ne survienne par une nouvelle désunion, car une nouvelle guerre mondiale transformerait l'Allemagne en champ de bataille et se terminerait sur l'anéantissement de notre peuple. Nous estimons qu'il est du devoir impérieux de tous les syndicalistes conscients de leurs responsabilités de se rendre compte de ces dangers et de tout faire pour les écarter. Nous le pouvons, si nous le voulons sérieusement. Nos camarades syndiqués se tournent tous ensemble vers vous, attendu que nous considérons avec une vive anxiété l'évolution en cours dans l'ouest et le sud de notre pays... »

Le message poursuit :

« Nous eussions volontiers examiné avec vous toutes ces questions, attendu que votre congrès est appelé à prendre position sur les « tâches du mouvement syndi« cal dans l'économie, l'Etat et la « société », à quoi tous les syndicalistes allemands s'intéressent incontestablement. Peut-on délibérer et décider de cette tâche en l'absence des représentants de cinq millions de syndiqués de la zone d'occupation soviétique ?

« Cela peut se faire encore après votre congrès. Puissent tous les syndicalistes se rendre compte de la gravité de la situation et ne rien négliger qui puisse rendre, dans son ensemble, notre mouvement syndical allemand si puissant qu'il puisse exercer sur l'évolution une influence plus forte que depuis 1945. »

Cet appel est demeuré sans réponse. Le Congrès constitutif de la Confédération Syndicale Allemande s'est déroulé en l'absence d'une représentation quelconque des syndicats de l'Allemagne orientale. Par contre, il y avait affluence d'hôtes et d'invités étrangers, notamment un grand nombre de représentants des organisations syndicales scissionnistes. En ce qui concerne la F.S.M., elle n'avait même pas été mise au courant de ce Congrès, pas plus que des conférences régionales préparatoires. Etait-ce un oubli volontaire ou bien imposé de l'extérieur ? On peut supposer que cet oubli était dû à une pression brutale tendant à isoler le mouvement syndical allemand de l'organisation internationale authentiquement ouvrière qu'est la F.S.M.

La F.S.M. fut la première à montrer la voie conduisant au développement du mouvement syndical allemand et à son épuration des éléments nazis. Elle fut la première à l'aider à se remettre sur pied et la première à proposer les moyens concrets pour l'unification des syndicats allemands. Mais ceux qui ont rompu les liens entre une série de centrales syndicales et la F.S.M., qui se sont opposés à l'unification des syndicats allemands, s'efforcent à présent, en Allemagne Occidentale, de mettre le mouvement syndical au service de l'impérialisme, au service de la préparation et du déclenchement d'une nouvelle guerre meurtrière.

J. M. VAN BINNEVELD.

EQUATEUR

Les Travailleurs de l'Equateur restent fidèles au souvenir de l'année 1922

par Nela Martinez

Déléguée de la Confédération des Travailleurs de l'Equateur au 2e Congrès Syndical Mondial

La première lutte de classe des travailleurs de l'Equateur eut lieu en 1922. La répercussion des dégâts causés par la guerre de 1914-1918 et de la crise mondiale qui déjà s'annonçait, avaient aggravé les conditions de vie du peuple équatorien.

La baisse des prix des articles d'exportation, suivie de la hausse du dollar, les mises à pied des travailleurs, les faillites commerciales et les banqueroutes dans certaines industries, la hausse du coût de la vie et la diminution des salaires, produisaient un réveil dans le prolétariat. Il n'existait pas encore de Centrale syndicale, mais déjà apparaissait nettement l'esprit d'unité qui devait être, dans l'avenir, la meilleure garantie de la classe laborieuse de l'Equateur.

Les cheminots donnèrent l'exemple de la grève, vite suivi par les autres travailleurs, jusqu'à ce qu'elle devînt la première grève générale que connut l'Equateur. Les travailleurs de la ville de Guayaquil furent reçus à coups de fusil, le 15 novembre 1922, alors qu'ils se dirigeaient en masse pour présenter leurs revendications aux autorités.

La répression fut féroce, mais le souvenir de cette journée demeura gravé dans l'esprit des travailleurs. Depuis cette date, le prolétariat équatorien comprit qu'il devait s'unir dans une organisation de classe. Les essais successifs pour créer une Centrale syndicale furent violemment combattus par les dictateurs, qui exilaient les dirigeants ouvriers aux Iles de Galapagos et dans les forêts orientales, pleines de fièvres et d'innombrables dangers.

Néanmoins la conscience syndicale se développa et mûrit, la lutte illégale forgea le courage des dirigeants et ils gagnèrent de durs combats. En 1937, le premier Code de Travail établissait la durée de la journée de travail, fixée à 8 heures, et la Sécurité sociale pour l'ouvrier. Par deux fois consécutives on empêcha la formation de la Confédération des Travailleurs de l'Equateur. Son premier Congrès constitutif fut dissous par la violence en 1942. Mais la conscience de classe ne put être détruite. Les travailleurs de l'Equateur, prenant la tête de la lutte populaire en mai 1944, firent échec à la dictature oligarchique et convoquèrent le premier Congrès constitutif de la Confédération des Travailleurs de l'Equateur, qui s'affilia immédiatement à la C.T.A.L. et participa en 1945 à la formation de la F.S.M.

Vingt-sept années se sont écoulées depuis la première expérience sanglante du 15 novembre 1922. En analysant la situation actuelle, il convient de souligner, en premier lieu, le lien indestructible d'unité qui, en Equateur, a empêché le développement des mouvements scissionnistes, pourtant encouragés par l'impérialisme.

Au cours de son troisième Congrès, qui eut lieu le premier mai dernier, la C.T.E. enregistra de nouvelles adhésions et constata que ni la Confédération des Ouvriers Catholiques, ni la soi-disant « organisation ouvrière libérale », ne sont appuyées par les travailleurs. Le troisième Congrès de la C.T.E. a réaffirmé son adhésion à la C.T.A.L. et à la F.S.M.

*

Comme en 1922, la crise s'annonce actuellement en Equateur. Au cours de l'année 1949, la vigueur du mouvement syndical a été mise à dure épreuve. La lutte des travailleurs du pétrole d'Ancon, pour l'augmentation des salaires, dura 19 jours. Les grévistes occupèrent les gisements et furent soutenus par la solidarité de toutes les forces ouvrières organisées, jusqu'à ce qu'ils obtiennent la victoire. L'action des cheminots pour la défense de leurs droits syndicaux, fut également couronnée par le succès. Le mouvement des ouvriers du textile, qui aboutit à la grève général dans la ville de Ambato, entraîna par son exemple, des groupes considérables de travailleurs. Il donna lieu notamment à une grève de 70 jours des travailleurs de l'usine du Prado de Riobamba.

Le mouvement de grèves a englobé cette année les travailleurs des principales branches de l'économie nationale. Ces luttes ont eu un caractère de combat contre l'impérialisme, et de défense des intérêts nationaux. Ce fut le cas notamment de la grève des travailleurs des mines d'or de Portovelo, propriété de la South American Co; celle des ouvriers des plantations de bananes contrôlées par la United Fruit Co, et celle des dockers et marins contre la Grace Line.

Mais malgré ces victoires partielles, la classe ouvrière constate que ses problèmes vont en s'aggravant. Les premiers renvois massifs se sont produits à la suite de la fermeture des usines de textile, causée par la concurrence des produits nord-américains importés sous la protection de la Charte Economique de la Havane, et, en outre, à cause de la faiblesse du marché national, où près de deux millions d'Indiens et de paysans pauvres se limitent à un rythme d'économie fermée.

Une nouvelle baisse sur les prix des matières premières et des produits exportés par l'Equateur a aggravé la situation de l'économie nationale, dont la balance des paiements est en déséquilibre constant. Le Gouvernement cherche à négocier, pour résoudre la situation, de nouveaux emprunts qui ne font qu'aggraver la misère populaire, augmenter les charges fiscales et accentuer la dépendance vis-à-vis du capital étranger. L'Eglise a récupéré, en l'accroissant encore, sa puissance économique, et aujourd'hui elle est l'un des principaux propriétaires fonciers.

L'impérialisme américain augmente de jour en jour son pouvoir et obtient de nouvelles concessions; ainsi par exemple, la Standard Oil, à laquelle le Gouvernement a accordé cinq millions d'hectares dans la région orientale, pour une période de 58 ans, sans aucune obligation pour la Compagnie d'avoir à raffiner et industrialiser le pétrole en Equateur. Tandis que, sur la côte du Pacifique, le monopole de la pêche est confié à une seule Compagnie nord-américaine, sous les auspices de la puissante Electric Bond and Share Co, dont un des avocats est Ministre dans l'actuel gouvernement de l'Equateur.

*

Le mouvement ouvrier organisé de l'Equateur a devant lui, comme tâches principales la réalisation d'une profonde réforme agraire et la destruction des plans belliqueux de l'impérialisme américain sur le territoire équatorien. L'identité d'intérêts entre la féodalité nationale et l'impérialisme étranger apparaît chaque jour plus clairement aux yeux de la classe ouvrière. Les missions techniques nord-américaines (militaire, économique et culturelle), installées sur le territoire national; le contrôle des ressorts de l'économie nationale livré à l'Exing Bank et aux grands monopoles nord-américains; l'alourdissement des charges du budget par suite de la collaboration au « programme de défense continentale », et la soumission de l'armée nationale au commandement nord-américain, sont autant de preuves de l'identité des intérêts des castes oligarchiques et de ceux des monopolistes, qui maintiennent deux millions d'Indiens et de paysans en état de demi-esclavage et empêchent l'industrialisation du pays ainsi que la modernisation de son agriculture.

C'est ainsi que l'a compris le troisième Congrès de la Confédération des Travailleurs de l'Equateur, dont les résolutions pour la défense de la paix et pour l'indépendance nationale vont renforcer les organisations indigènes en les préparant au combat pour la terre, et en déterminant la mobilisation chaque fois plus vaste de toutes les forces patriotiques dans l'intérêt de l'indépendance nationale.

FINLANDE

Les travailleurs des transports protestent contre les représailles

Le Secrétariat de la F.S.M. a reçu de Finlande une série de documents, concernant l'épilogue des récentes grèves, qu'il est intéressant de faire connaître. Ils ont trait aux représailles exercées contre les travailleurs ayant participé aux grèves.

LETTRE DE L'UNION FINLANDAISE DES TRAVAILLEURS DES TRANSPORTS

Helsingfors, 6 octobre 1949.
A la Fédération Syndicale Mondiale

Chers Camarades,

Ci-joint, nous vous envoyons quelques textes de déclarations faites sous serment par des travailleurs de l'industrie finlandaise des Transports, spécialement des travailleurs des docks et des transports automobiles, victimes de la terreur patronale déchaînée contre ces travailleurs après la grève.

Ces cas typiques sont d'une éloquence telle qu'ils se passent de tout commentaire; nous les livrons à votre jugement.

Sur la base de ces documents, nous avons adressé un appel au Ministre de la Justice ainsi qu'à la Fédération Finlandaise des Patrons arrimeurs, dont nous joignons copie à votre intention.

Veuillez recevoir nos sincères salutations fraternelles.

Union Finlandaise des Travailleurs des Transports,
(s.) V. H. SUUTARI,
secrétaire.

LETTRE DE LA FEDERATION A L'ORGANISATION DES PATRONS ARRIMEURS FINLANDAIS (EXTRAITS)

... Nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

a) Conformément aux lois finlandaises « le travail se trouve sous la protection spéciale de l'Etat ». Cependant, dans la plupart des ports finlandais on a dressé des « listes noires » de plusieurs centaines de dockers. La malignité de cette mesure est indiscutable. Nous désirons savoir si votre Fédération est à l'origine de cette mesure.

b) 1. La Fédération des patrons-arrimeurs sait-elle que dans tous les ports ses membres violent la convention de travail et de salaires, contresignée par votre Fédération, en ce qui concerne les bureaux d'embauchage et les délégués ouvriers. Si vous le savez, avez-vous donné des ordres à ce sujet à vos membres ?

2. La Fédération des patrons arrimeurs sait-elle qu'après les grèves certains de ses membres paient aux travailleurs des salaires n'atteignant même pas le salaire garanti en cas de non-embauche ? Si vous le savez, avez-vous donné des ordres en vue d'une telle pratique contraire à la convention de travail et de salaires ?

3. Attendu que nous savons que dans de nombreux ports certains de vos membres ont fait connaître qu'ils n'entendent plus appliquer la convention contresignée par votre organisation, nous vous demandons de nous dire si votre organisation a donné un ordre dans ce sens et si votre organisation a l'intention de respecter à l'avenir les conventions que la nôtre a acceptées, et que toutes deux ont ratifiées ?

Nous détenons des témoignages écrits faits sous serment, prouvant l'existence d'un système de « listes noires » appliqué par des membres de votre organisation. Ces derniers essaient d'empêcher l'emploi de milliers d'ouvriers parce que vous jugez indésirables. Considérant qu'une telle attitude est clairement contraire à la loi, nous nous estimons obligés de transmettre ce dossier au Ministre de la Justice, en même temps que copie de la présente, afin qu'il puisse prendre les mesures nécessaires au rétablissement de la paix sociale que la législation a pour objectif.

QUELQUES TÉMOIGNAGES

.. « Jeudi dernier, lors de la reprise du travail après la grève je me suis rendu au bureau d'embauchage de la rue Fabina. Le préposé me dit : « Sortez d'ici et n'y revenez jamais ». (Helsinki, 20 septembre).

« Comme je cherchais du travail au port sud aujourd'hui 24 septembre, le préposé au bureau d'embauchage commença par me délivrer un bon de travail, mais se ravisant peu après il me le reprit en disant : « Vous êtes un des 200 qui n'aurez pas de travail. Les patrons ne décident pas de la délivrance des bons de travail, car les ordres viennent d'ailleurs et les bons sont donnés aux seuls ouvriers qui ont travaillé pendant la grève ». (Helsinki, 24 septembre).

« Comprenant qu'ils ne trouveraient plus de travail au port, trois dockers dénommés S.A., L.I. et V.A. se rendirent le 21 septembre, à 7 h. 15 du matin auprès du préposé au bureau d'embauche du port de Söörnäinen. Le préposé leur dit qu'il avait reçu ordre par téléphone de ne pas les admettre au travail dans le port. Comme on lui demandait d'où émanait cet ordre, il répondit que c'était du bureau supérieur qui l'avait désigné à son poste ». (Helsinki, 21 septembre).

« Ce matin, je me suis rendu au bureau d'embauchage pour demander mon bon de travail. Le préposé me répondit que selon un ordre donné par la Fédération des patrons arrimeurs, il me le refusait. Pourtant j'ai constaté qu'on demandait de la main-d'œuvre au port ». (Helsinki, 20 septembre).

« J'ai participé à la grève des transports automobiles. J'étais occupé à la firme H. et j'ai été renvoyé pour avoir participé à la grève. Je me suis adressé alors à la firme R.L. et j'étais sur le point d'obtenir du travail, lorsque le directeur téléphona à la firme H. qui répondit que j'avais participé à la grève : je ne fus pas embauché. Je trouvai du travail à la firme H. Su. ; après peu de temps, on prétendit qu'il n'y avait plus de transports à effectuer. Cela m'arriva après que j'aie transporté des marchandises à mon ancienne firme, qui s'empressa de faire savoir que j'avais pris part à la grève. J'ai fait ensuite de nombreuses autres démarches, mais dès que, répondant à la question qui m'était posée, je reconnaissais avoir pris part à la grève, on me disait qu'il n'y avait pas de travail ». (Helsinki, 24 septembre).

« Nous soussignés affirmons que dans la matinée du 21 septembre nous nous trouvions au bureau d'embauche du port ouest. Le représentant des employeurs, qui dirige en même temps le bureau, déclara qu'il avait reçu de la Fédération des patrons arrimeurs une information selon laquelle tous les communistes devaient être congédiés. Il annonça aussi que la Fédération patronale possédait le nom de tous les membres du parti communiste ». (Helsinki, 21 septembre).

*

Une foule d'autres témoignages de ce genre se trouvent parmi les documents communiqués par la Fédération Finlandaise des Travailleurs des Transports.

La rédaction est convaincue que la solidarité ouvrière contraindra les employeurs finlandais à renoncer à l'emploi des listes noires, méthode infâme qu'ils utilisent pour se venger des ouvriers qui luttent contre les baisses de salaires et pour leurs intérêts vitaux.

Nous attendons des informations de Finlande sur le développement de la situation.

Déclaration de l'U. I. S. des Travailleurs du Bâtiment et du Bois

Les membres du Bureau de l'Union Internationale des Syndicats des travailleurs du Bâtiment, du Bois et des Matériaux de construction (Département Professionnel de la F.S.M.) étant présents au Congrès de l'Union des travailleurs du Bois de Finlande les 16 et 17 octobre 1949, ont été les témoins directs de l'intrusion de la police gouvernementale jusqu'à l'intérieur de la salle du Congrès.

Ils ont constaté que cette intervention policière avait pour but d'interdire la participation au Congrès à un certain nombre de délégués régulièrement mandatés par leur organisation.

Ils se sont, en outre, rendu compte que les contestations éventuelles sur le caractère représentatif des délégués sont d'ordre strictement intérieur à l'Union des travailleurs du Bois de Finlande.

En conséquence, les membres du Bureau de l'Union Internationale déclarent:

1° Le règlement intérieur et le programme de l'Union Internationale comportent d'une façon précise qu'il est du devoir de l'Union Internationale (et par conséquent des membres de son Bureau régulièrement élus par le Comité administratif et ratifiés par la Conférence internationale, le 16 juillet 1949, à Milan):

d'œuvrer à la conquête de leur indépendance par les organisations syndicales adhérentes partout où elles sont contrôlées par les employeurs et les gouvernements.

2° Les faits d'intrusion de la police finlandaise dans le Congrès de l'Union des travailleurs du Bois de Finlande sont nettement une atteinte à l'indépendance de cette organisation et même une violation caractérisée des droits élémentaires des citoyens et des organisations ouvrières légales, ainsi que du droit de propriété.

3° Les droits reconnus par la Charte des Nations Unies, ainsi que la Constitution des pays démocratiques condamnent et interdisent de telles pratiques policières qui ne sont employées que par les régimes de caractère fasciste.

Ayant ainsi précisé leur position et défini les bases sur lesquelles elle s'appuie, les membres du Bureau de l'Union Internationale des Syndicats des travailleurs du Bâtiment, du Bois et des Matériaux de Construction décident :

1° De protester vigoureusement contre les atteintes par la police gouvernementale de Finlande, à l'indépendance du Congrès de l'Union des travailleurs du Bois de Finlande.

2° De porter ces faits à la connaissance du Bureau de la Fédération Syndicale Mondiale, en lui demandant de faire connaître cette situation dans le monde entier et jusqu'auprès de l'Organisation des Nations Unies.

3° D'entreprendre une démarche auprès du Comité Exécutif de la C.G.T. finlandaise pour envisager avec lui les moyens de soutenir dans cette situation l'Union des travailleurs du Bois de Finlande.

4° De porter la présente déclaration à la connaissance du gouvernement et de l'opinion publique de Finlande.

Helsinki, le 17 octobre 1949.

GRECE

La Répression terroriste continue de s'abattre sur les syndicalistes Grecs

A la date du 24 octobre 1949, le Secrétaire Général de la F.S.M. a adressé aux Centrales Syndicales Nationales la lettre-circulaire suivante:

« Chers Camarades,

« Malgré les déclarations faites par le représentant du gouvernement monarcho-fasciste grec, le 29 septembre, devant la 1re Commission de l'Assemblée Générale de l'O.N.U., la répression terroriste ne se ralentit pas en Grèce.

« La camarade Catherine Talaghani (femme de notre camarade Zevgos, assassiné par les fascistes grecs) vient d'être condamnée une seconde fois à mort par la Cour Martiale, sept autres camarades sont dans le même cas: Dimitros Moratidis, Evangelia Saradzis, Artemmos Ionnidis, Sotiros Barbounakis, Georgiou Eliopoulos, Jacovos Famelis et Antonios Strilakos, et si l'opinion mondiale ne se mobilise pas pour faire revenir le gouvernement terroriste grec sur ces condamnations barbares, ces camarades seront promptement exécutés.

« Aussi, la F.S.M. vous demande d'intervenir avec toute la célérité et l'énergie nécessaires auprès de l'O.N.U. et du gouvernement grec pour que soit sauvée la vie de nos camarades.

« Fraternellement.

Louis SAILLANT,

Secrétaire Général. »

INDE

L'aggravation des attaques antiouvrières suscite de nouvelles protestations

Le 26 septembre, l'interdiction générale de 19 organisations de travailleurs a été décidée dans la province de Madras. Au nombre de ces organisations se trouvent des syndicats affiliés à l'A.I.T.U.C., des Kisan Sabhas (organisations paysannes) de même que les sections locales du parti communiste.

Ce dernier acte de répression du Gouvernement provincial de Madras survient après une longue série d'attaques contre les organisations ouvrières et paysannes. Déjà 10.000 ouvriers et paysans de la région sont en prison. En 1948, 11 d'entre eux sont morts par suite des conditions dans lesquelles ils sont détenus. Un millier de ces arrestations ont été opérées au moment même où le Gouvernement provincial célébrait « la journée de la liberté », le 15 août, anniversaire du jour où l'Inde a réalisé son « indépendance ».

Des arrestations massives ont accompagné les dernières mesures prises; elles ont atteint 240 syndicalistes et paysans, parmi lesquels S. Janakiraman, un des secrétaires adjoints du Congrès des Syndicats pan-hindous.

Parmi les syndicats qui ont été interdits, on note le syndicat des ouvriers d'usines de Coimbatore, qui, entre janvier et mai 1948, avaient mené une héroïque grève de cinq mois contre les licenciements massifs. Poursuivant leur politique de rationalisation, les propriétaires des usines locales ont licencié 13.000 des 38.000 travailleurs du textile de la région.

Nous donnons ci-dessous des extraits de la déclaration publiée par le Congrès des Syndicats pan-hindous (A.I.T.U.C.), de même que la lettre de protestation que la F.S.M. a envoyée au Gouvernement de l'Inde et au Gouvernement provincial de Madras.

Protestation de l'A.I.T.U.C.

« Par son action, le Gouvernement de Madras a confessé son incapacité, devant l'aggravation de la crise, à tolérer même les derniers vestiges de la démocratie bourgeoise en faveur du peuple travailleur et de ses organisations... »

« C'est un aveu montrant que le Gouvernement doit recourir à la violence s'il veut arriver à faire supporter par les travailleurs les effets de la récente dévaluation; le gouvernement bourgeois actuel a dû admettre franchement qu'il était radicalement incapable de résoudre un seul des problèmes intéressant le peuple ou de gouverner autrement que d'une manière éhontée et ouvertement fasciste. »

La protestation met en rapport les interdictions avec la récente dévaluation de la roupie indienne: « Ce n'est pas sans raison que cette interdiction générale a suivi immédiatement la dévaluation, dernière expression de la domination du dollar sur notre économie. Cette interdiction n'est qu'un maillon de plus à la chaîne que le Gouvernement capitaliste Nehru-Patel est en train de forger pour lier l'Inde au char de guerre de l'impérialisme anglo-américain, et à son plan de guerre contre l'Union Soviétique et les démocraties populaires, contre le peuple de Chine et les forces de libération des pays du sud-est asiatique.

Dénonçant les décrets du Gouvernement de Madras, l'A.I.T.U.C. « appelle la classe ouvrière, tous les travailleurs et les démocrates à s'unir contre ce danger commun. Ils doivent élever leurs voix contre ces décrets et obliger le Gouvernement de Madras à revenir sur ses pas, à annuler les interdictions et à restaurer tous les droits démocratiques. Sans aucun doute, c'est une grande bataille. Mais les forces du peuple travailleur sont encore plus grandes. Leur lutte unie ne peut que remporter la victoire. »



Dans la République Populaire Chinoise, où le peuple a pris en mains ses propres destinées, les soldats de l'Armée Populaire de Libération et les cheminots travaillent côte à côte, avec la même ardeur, à la reconstruction rapide des voies ferrées, détruites ou endommagées dans leur retraite par les troupes du Kuomintang en déroute.

En même temps que cette protestation, le Congrès des Syndicats pan-hindous a publié une déclaration détaillée sur la dévaluation de la roupie indienne, soulignant que « c'est une mesure prise par le Gouvernement Nehru sous la dictée des impérialistes britanniques et du Gouvernement travailliste, ceux-ci à leur tour ayant été contraints à cette mesure par les impérialistes américains... »

Notant que cette dévaluation est une partie de la tentative américaine de résoudre la crise menaçante et d'étendre la domination des Etats-Unis, la déclaration ajoute: « Grâce à cette mesure, l'Amérique aura la possibilité d'acheter moins cher des matières premières dans les pays de la zone sterling, particulièrement le caoutchouc et l'étain. Cela facilitera aux impérialistes américains la constitution de stocks de matières premières stratégiques et d'armements pour la préparation de la guerre qu'ils projettent ouvertement et qu'ils cherchent à déclencher contre l'Union Soviétique et les démocraties populaires... En même temps, cela facilitera à la longue l'expansion du capitalisme américain et son influence sur les pays du sud-est asiatique, l'Indonésie, la Birmanie, le Siam, l'Inde, etc...

« Pour la classe ouvrière, continue la déclaration, la dévaluation constitue une intensification de l'offensive contre son niveau de vie, et cela aussi bien pour les travailleurs américains que pour les autres. » En effet, note la déclaration de l'A.I.T.U.C., « les monopoleurs chercheront bientôt à diminuer le prix de la production pour que les marchandises américaines permettent la concurrence sur les marchés sterling.

En ce qui concerne l'Inde, cela signifie que les produits alimentaires augmenteront; cela implique également la diminution des importations de machines à cause de leurs prix élevés. La crise économique en Inde s'aggravera également par suite de l'âpre concurrence entre les industriels indiens, américains et britanniques sur les marchés du sud-est asiatique.

La déclaration se termine par l'appel suivant: « Les travailleurs indiens sont en lutte aujourd'hui pour leurs revendications de base: non seulement ils luttent contre toute diminution directe ou indirecte des salaires, contre les « économies » budgétaires, pour le minimum vital, pour des allocations suffisantes de vie chère, pour la sécurité de l'emploi, mais encore ils luttent pour forger une solide unité de classe en vue des plus grandes batailles à venir.

Aucune des assurances hypocrites de Nehru ou des agents du Parti du Congrès ne peut tromper les travailleurs ni les écarter de la voie de la lutte implacable, car c'est leur plus sûr moyen de sortir de la crise. »

Protestation de la F.S.M.

De son côté, la Fédération Syndicale Mondiale a envoyé au Premier Ministre du Gouvernement de l'Inde, le 14 octobre 1949, la lettre suivante :

« Monsieur le Premier Ministre,

« La F.S.M. a pris connaissance de la décision prise par le Gouvernement Provincial de Madras, le 26 septembre, interdisant les organisations suivantes :

« 1° Syndicat des Cheminots de l'Inde Méridionale ainsi que toutes ses sections;

« 2° Syndicat des Travailleurs des Chantiers Navals de Scindia (Vizagapatam);

« 3° Syndicat des Travailleurs du Textile de Madura;

« 4° Syndicat des Ouvriers de l'Industrie de Coimbatore ainsi que toutes ses sections;

« 5° Syndicat des Ouvriers du Port de Madras;

« 6° Syndicat des Cimentiers de Coimbatore (Maddukarai);

« 7° Association des Travailleurs des Tramways Electriques de Madras et de l'Electricité de Madras.

« En liaison avec cette décision, la F.S.M. a également appris que 240 leaders ouvriers et paysans ont été arrêtés; parmi eux se trouve M. Janakiraman, un des secrétaires adjoints de l'A.I.T.U.C., organisation affiliée à la Fédération Syndicale Mondiale.

« Au nom de plus de 71 millions de travailleurs organisés de tous pays, la F.S.M. proteste vigoureusement contre cette suppression injustifiée des droits et libertés syndicaux. La F.S.M. repousse comme complètement inexacte l'allégation selon laquelle ces organisations sont interdites à cause de leur « tactique de violence »; elle attire l'attention du Gouvernement de l'Inde sur la résolution n° 194 adoptée par la 8° session du Conseil Economique et Social, traitant de la nécessité pour les Etats membres... « d'assurer dans leurs territoires respectifs le plein exercice des droits syndicaux... » ainsi que sur la Convention n° 87 de l'Organisation Internationale du Travail sur « la liberté d'association et la protection du droit de s'organiser » qui interdit en particulier la dissolution ou la suspension d'associations syndicales par des mesures administratives.

« La Fédération Syndicale Mondiale considère que l'action du Gouvernement Provincial de Madras viole ces accords internationaux ainsi que l'art. 23 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

« En outre, il paraît clair que ce nouvel acte antisyndical est en contradiction directe avec la lettre que nous avons reçue du Ministère de l'Intérieur; datée du 23 juillet (réf. 12-2-49 - Poll), cette lettre disait :

« Il n'y a aucune loi dans ce pays qui impose la moindre restriction à l'exercice d'aucun des droits syndicaux reconnus, il n'y a pas eu un seul cas où quelqu'un ait été poursuivi pour avoir exercé de tels droits... »

et

l'A.I.T.U.C. et les organisations qui le constituent fonctionnent ouvertement et n'ont été soumises à aucune espèce d'interdiction. »

« Il n'est pas moins vrai que pendant plus d'un an les organisations qui nous sont affiliées en Inde ont été soumises à une dure persécution; elles ont été amenées en fait à une situation où l'A.I.T.U.C. a de plus en plus de difficultés à fonctionner. Le fait que les actions entreprises par les divers gouvernements indiens l'aient été sous le couvert des « Lois sur la Sécurité Publique » ne modifie rien en pratique. Il est extrêmement significatif qu'un grand nombre de syndicalistes arrêtés n'aient jamais été mis en jugement et qu'aucune accusation particulière n'ait été portée contre eux.

« C'est pourquoi la F.S.M. fait appel au Gouvernement de l'Inde pour qu'il annule l'interdiction des organisations de l'A.I.T.U.C., pour qu'il libère les syndicalistes emprisonnés et pour qu'il autorise une complète liberté d'organisation et d'action aux travailleurs indiens en lutte pour des conditions de vie dignes d'êtres humains.

« Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir soumettre cette protestation aux autorités compétentes et m'informer des mesures prises pour remédier à une situation qui mène de jour en jour à la suppression complète des droits syndicaux sur le territoire de l'Union Indienne.

« Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre,... »

Louis SAILLANT,
Secrétaire Général de la F.S.M.

INDONÉSIE

Reconstitution de la S.O.B.S.I.

Nous recevons d'Indonésie des informations montrant qu'en dépit des coups cruels portés à l'Organisation Centrale Syndicale Pan-Indonésienne en septembre 1948, les travailleurs syndiqués réussissent actuellement à regrouper leurs forces.

On se rappelle que l'attaque contre le mouvement syndical indonésien a été lancée par le Gouvernement Hatta après que celui-ci ait adopté la politique du compromis de Linggadjati et de l'accord du Renville, qui en fait ramenait la domination de l'impérialisme hollandais sur le pays.

Sous le prétexte d'une action anticommuniste, les autorités républicaines ont arrêté la majorité des militants ouvriers du mouvement syndical.

Le camarade Harjono, Président de la S.O.B.S.I., fut fusillé sans jugement en même temps que les camarades Oei Gwee Hwat et Marouto Darousman, membres de l'Exécutif.

Ces événements ont ouvert la voie à la deuxième guerre coloniale, lancée par les Hollandais en décembre 1948, et ont privé la classe ouvrière indonésienne de sa principale organisation de masse.

Cependant, depuis cette époque, un travail continu et persévérant a réussi à reconstruire le mouvement au point qu'il joue à nouveau le rôle d'une organisation ouvrière de masse représentative d'une zone très importante du sud-est de l'Asie.

ITALIE

Le 2e Congrès de la C.G.T. Italienne

La Confédération Générale du Travail Italienne (C.G.I.L.) a tenu son 2e Congrès du 4 au 9 octobre 1949 à Gênes. Quelque 1.500 délégués représentaient les 5.117.300 membres des 45 Fédérations nationales, 14 syndicats nationaux et 91 Chambres confédérales du Travail. Le 1er Congrès National avait eu lieu du 1er au 7 juin 1947 à Florence; il avait été précédé du Congrès Constitutif ayant eu lieu à Naples, en février 1945, lequel avait sanctionné le « pacte de Rome » (juin 1944) d'unité syndicale, les statuts confédéraux et un programme d'action.

Entre le Congrès Constitutif de Naples et le 1er Congrès ordinaire de Florence, la C.G.I.L. avait subi de rudes assauts des réactionnaires qui cherchaient à rompre son unité en suscitant des dissentiments de tactique syndicale.

Dans la période comprise entre le Congrès de Florence et le Congrès de Gênes, de nouvelles tentatives de division se sont succédé, dont le prétexte était cette fois des discriminations politiques. Ces tentatives n'ont pas pu entamer la cohésion intérieure de la C.G. I.L. Les scissionnistes n'ont pu céler leurs attaches avec les partis gouvernementaux ni leurs collusions avec l'étranger. Tout cela est venu à la surface au cours de leurs sordides querelles pour la direction matérielle et pour la « gratitude » de leurs protecteurs d'au delà de l'Océan. La C.G.I.L. qui ne compte que sur ses seules forces et doit faire face à l'hostilité gouvernementale, a néanmoins gagné la « bataille de l'unité ».

BILAN DE TROIS ANNEES DE LUTTE

G. di Vittorio, Secrétaire Général de la C.G.I.L., caractérisa fort bien les conditions politiques dans lesquelles se réunissait le Congrès, dans le vaste exposé qu'il consacra à l'activité développée pendant les trois années écoulées, ainsi qu'à la lutte de la C.G.I.L. pour l'unité syndicale et pour l'élévation du niveau d'existence des travailleurs. Ce Congrès, dit-il, se réunit alors que la situation devient extrêmement grave du point de vue national comme du point de vue international, et que cette situation tend à s'aggraver encore, au point de représenter une menace pour les libertés démocratiques et la paix du monde.

Analysant cette situation, G. di Vittorio indiqua que le récent « cyclone monétaire » a montré la faillite de la prétendue politique de solidarité internationale du capitalisme et l'incapacité de ce dernier d' « organiser », de « coordonner » les intérêts capitalistes dans le monde. Pour essayer de surmonter cet état de choses, le capitalisme renforce sa politique de spoliation des travailleurs et se tourne vers son autre méthode classique : la préparation à la guerre. Mais la réaction se heurte à d'insurmontables obstacles, à l'unité nationale et internationale des travailleurs. La stabilisation dont on parle tant n'est que la stabilisation de la misère et du chômage. Le plan Marshall a conduit l'Italie au désastre. Il s'en est suivi de graves changements dans la situation générale italienne: refus d'appliquer les réformes vitales de structure pourtant inscrites dans la Constitution, dégénérescence graduelle de l'Etat démocratique en Etat policier, tentatives scissionnistes au sein de la classe ouvrière; arbitraire policier et restrictions à l'exercice des libertés syndicales et au droit de grève.

La C.G.I.L. a empêché les réactionnaires de réaliser leurs objectifs; elle a sauvegardé l'unité syndicale et c'est là la grande victoire des travailleurs italiens.

Après avoir analysé les principales luttes ouvrières qui se sont déroulées depuis le Congrès de Florence, Di Vittorio exposa les grandes lignes d'un plan destiné à résoudre les problèmes les plus urgents du pays. Le Secrétaire Général de la C.G.I.L. souligna qu'en dépit des victoires remportées, le niveau de vie des travailleurs italiens reste trop bas. Il en résulte que le mot d'ordre essentiel de la C.G.I.L. doit être celui de l'élévation du niveau de vie, en même temps que celui de la réalisation du plein emploi. Se référant au chômage chronique dont souffre l'Italie et à la nécessité urgente de la construction de logements, d'écoles, de centrales électriques, etc..., Di Vittorio déclara que la C.G.I.L. propose la création par l'Etat de trois importants organismes nationaux:

1° Un organisme national gérant l'industrie électrique doit être organisé sur la base de la liquidation des entreprises à caractère de monopoles;

2° Un organisme national s'occupant des problèmes de bonification de la terre, d'irrigation et de réforme agraire;

3° Un organisme national des constructions populaires qui dirigera la construction de logements, d'écoles et d'hôpitaux.

POUR UNE REFORME DE STRUCTURE DE L'ECONOMIE ITALIENNE

Fernando Santi, secrétaire de la C.G.I.L., présenta un rapport sur la nécessité de réformes de structure, destinées à rénover l'Italie économiquement et socialement, ainsi que sur les objectifs de la lutte pour la Paix.

La structure économique actuelle de l'Italie, déclara Santi, ne correspond plus depuis plusieurs dizaines d'années aux exigences du progrès qui sont celles de la nation italienne. Au cours de leurs luttes syndicales, les travailleurs italiens ont pris profondément conscience du caractère arriéré et de la stagnation de l'ordre économico-social qui règne dans leur pays.

Dans la vie économique de l'Italie, les survivances du féodalisme se mêlent aux éléments de l'impérialisme contemporain. Cette situation est à l'origine de la paupérisation des petits et moyens paysans, ainsi que d'une crise de l'industrie, qui ne trouve plus de débouché dans les campagnes italiennes.

Pour la transformation radicale de la structure sociale de l'Italie, les travailleurs exigent avant tout des réformes dans tous les domaines de l'économie nationale: industrie, agriculture et système du crédit.

Dans un rapport sur la lutte pour la défense du droit de grève et des libertés syndicales, Renato Bitossi, Secrétaire de la C.G.I.L., parla des projets gouvernementaux de « législation sur les syndicats », dont on ne connaît pas encore officiellement la nature, mais dont on sait quelle tend à restreindre les droits ouvriers traditionnels et présente de troublantes similitudes avec le corporatisme fasciste. Il donna cet avertissement au gouvernement: « La C.G.

I.L. prend devant les travailleurs italiens l'engagement solennel de veiller à ce que l'on ne touche pas aux droits inaliénables conquis par la classe ouvrière. La C.G.I.L. sait que si les travailleurs sont empêchés de lutter pour leurs revendications, non seulement la classe ouvrière se trouvera dans une situation la rendant incapable de défendre ses droits, mais la démocratie et la liberté elles-mêmes seront en danger. La classe ouvrière a toujours passionnément défendu les libertés politiques et sociales. Elle continuera à le faire dans l'intérêt de tous les travailleurs et du pays tout entier. »

Au cours de la discussion ouverte à la suite de ces exposés, le Secrétaire de l'Union Maritime affirma la volonté de cette organisation de demeurer au sein de la C.G.I.L. en dépit des pressions exercées de l'extérieur. De même, plusieurs dirigeants syndicalistes chrétiens et socialistes, qui ont refusé de suivre les ordres de leurs partis et de quitter la C.G.I.L., affirmèrent leur fidélité à la Centrale Syndicale Unitaire.

LE SALUT DE LA F. S. M.

Louis Saillant, Secrétaire Général de la F.S.M., apporta le salut de la Fédération Syndicale Mondiale au Congrès de la C.G.I.L. et souligna que les travailleurs du monde entier apprécient la maturité, la puissance et le rôle des travailleurs italiens dans le mouvement ouvrier international. « Trois mois à peine se sont écoulés depuis le Congrès de Milan, dit-il, mais le développement rapide des événements au cours de cette brève période confirma la justesse des décisions du Congrès Mondial. C'est ce qui a montré le développement rapide de la crise du capitalisme, de même que toute l'évolution depuis le Congrès a montré la nécessité de l'action unitaire des travailleurs et la nécessité de défendre la Paix. »

« Pour constater la crise du capitalisme il n'est pas nécessaire de s'adresser aux livres, il suffit de regarder les faits. Pendant la guerre, nous avons combattu pour la paix et le progrès; mais dans le monde capitaliste actuel, les travailleurs sont encore et partout en lutte pour sauvegarder leurs droits. Le pouvoir d'achat des travailleurs a diminué de 25 % dans les pays capitalistes, tandis qu'en U.R.S.S. et dans les pays de démocratie nouvelle il a sensiblement augmenté. Quelques organisations syndicales (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Suède) se sont séparées de la F.S.M. sous prétexte que celle-ci fait de la politique. Nous leur répondons: nous avons fait et faisons une seule politique, celle de la fidélité aux intérêts ouvriers dans le monde entier. Mais à côté de nos revendications économiques, sociales et politiques, nous devons, avec constance, poser le problème de la défense de la paix.»

*

Le Congrès termina ses travaux le dimanche 9 octobre sur un appel au peuple italien pour la réalisation du plan économique de la C.G.I.L., pour le renforcement de l'unité entre les travailleurs, pour une politique de paix qui sépare l'Italie du pacte Atlantique.

Le Congrès adopta six résolutions portant sur la politique générale de la C.G.I.L., sur la liberté syndicale, sur l'organisation interne, sur l'assistance sociale, sur le sport ouvrier, sur l'enseignement, ainsi que quelques amendements aux Statuts.

Le Congrès élut à l'unanimité le nouveau Comité Directeur de la C.G.I.L., au sein duquel sont représentées toutes les tendances politiques syndicales : 48 communistes, 26 socialistes, 5 social-démocrates, 4 démocrates chrétiens, 2 républicains, 3 indépendants et 2 anarcho-syndicalistes. Le nouveau Secrétariat a été composé comme suit: Di Vittorio (Secrétaire Général), Bitossi, Novella, Santi et Cacciatore (Secrétaires), Lama, Bruschi, Foa, Bianco et Grossi (secrétaires adjoints).

LES RESOLUTIONS DU CONGRES

Le Congrès a appelé toutes les organisations affiliées à la C.G.I.L. à lutter pour les *revendications immédiates suivantes:* relèvement des salaires dans tous les secteurs d'activité économique et fixation d'un salaire minimum national pour toutes les catégories, y compris l'agriculture; 2) défense et amélioration de l'échelle mobile; 3) aucun licenciement; 4) adoption de la semaine de 40 heures avec paiement de 48 heures, en vue de la résorption du chômage; 5) augmentation des allocations de chômage et des pensions avec adaptation permanente aux variations de l'échelle mobile; 6) péréquation des traitements des employés et fonctionnaires; 7) pleine reconnaissance des pouvoirs des commissions internes; 8) application du principe constitutionnel de la participation des travailleurs à la gestion des grandes entreprises par la reconnaissance des conseils de gestion devant assurer le contrôle de la part des travailleurs; 9) pleine liberté syndicale sans ingérence de l'Etat, et droit de grève sans restriction pour tous les travailleurs; 10) prise en considération des revendications formulées par toutes les catégories de travailleurs de la terre; 11) amnistie pour tous les travailleurs poursuivis en raison de leur participation à des luttes syndicales et populaires.

LE PLAN ECONOMIQUE DE LA C. G. I. L.

La résolution générale du Congrès expose également les grandes lignes du *plan économique de la C.G.I.L.:* 1) nationalisation des monopoles de l'électricité ; création d'un organisme national assurant la gestion des entreprises nationalisées et chargé de créer à bref délai de nouvelles centrales hydro-électriques capables de satisfaire aux exigences du pays; 2) création d'un organisme d'Etat pour les irrigations et les améliorations foncières en vue de promouvoir un intense développement de l'agriculture italienne, en liaison avec la mise en vigueur de la réforme agraire; 3) création d'un organisme d'Etat pour la construction de maisons ouvrières, d'écoles et d'hôpitaux; 4) réalisation d'un vaste programme de travaux publics d'utilité générale indispensables pour répondre aux besoins élémentaires de la vie commune (routes, aqueducs, égouts, éclairage, téléphones, etc...).

Les moyens de financer ce plan, calculés pour une période de trois ans, doivent être obtenus par des prélèvements progressifs sur les couches possédantes ; en premier lieu, les grands groupes de monopoleurs, les gros actionnaires de sociétés, etc...

LA LUTTE POUR LA PAIX

La Paix est la condition *sine qua non* de la réalisation de ce plan et de l'amélioration consécutive du niveau d'existence.

Les travailleurs italiens s'engagent à lutter aux côtés de leurs camarades du monde entier, sous la direction de la F.S.M.

L'UNITE

Au sujet de *l'unité*, la même résolution affirme que l'offensive des forces réactionnaires contre les intérêts des travailleurs s'accompagne d'une série de tentatives scissionnistes au sein du mouvement syndical, suscitées et financées par l'impérialisme américain, et destinées à affaiblir le front des travailleurs et à faciliter la pression des capitalistes.

Le Congrès constate la faillite de toutes les tentatives de scission et la victoire de l'unité, grâce au degré élevé de conscience syndicale des travailleurs italiens de toutes professions, c'est une preuve concrète que seule la C.G.I.L. prend avec conscience ses responsabilités et qu'elle défend avec l'énergie indispensable le pain, les droits et la dignité de tous les travailleurs.

Imprimerie AVOCKA 3 rue des Cloys — PARIS-XVIII°



Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Le Gérant : Louis SAILLANT

UN PRECIEUX DOCUMENT

pour l'histoire
du mouvement
ouvrier
mondial

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
de la
FÉDÉRATION SYNDICALE
MONDIALE

15 Octobre 1945
30 Avril 1949

Soumis au II[e] Congrès Syndical Mondial
MILAN
29 JUIN - 10 JUILLET 1949

INDISPENSABLE
à quiconque s'intéresse
aux questions syndicales,
économiques et sociales.

Un beau volume de 632 pages, couverture cartonnée : **350 frs.**
(port en sus)

Rappel : « Les Syndicats Libres RESTENT dans la F. S. M. »

Le complot pour créer la scission dans la F. S. M.
Toute la vérité sur le retrait des dirigeants du T. U. C. et du C. I. O.

Une brochure de 80 pages : 25 frs.

Adressez vos commandes directement à la F. S. M. 1, rue Vernet, Paris - 8e